L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 18 JANVIER 1856.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Co., propriétaires: G. F. WEISSE, E. DUFOUR, E. DUVERGER, S. HARRY.
Rue de Chartres No. 52, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 18 JANVIER.

ABONNÉS À LA SEMAINE.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

PETITE REVUE.

La pluie et le beau temps ont été certainement un des premiers sujets de conversation lorsque les hommes sont parvenus à se comprendre et à se créer un langage. C'est encore aujourd'hui le prélude obligé de tous les entretiens. Seulement depuis quelques jours nous y avons introduit une variante: nous laissons de côté les frasques météorologiques et nous parlons du froid. Lorsque deux amis s'abordent soyez persuadés qu'en se donnant la main ils entament une élégie sur la rigueur de la saison. Il faut convenir aussi que décembre et janvier ne nous avaient pas habitués à pareille température, et nous comprenons que les frileux habitants du Sud aient des griefs contre cette fin de 1855 et ce commencement de 1856. Il nous arrive ici tous les deux ou trois ans de voir un peu de glace en hiver, mais le thermomètre ne tarde point à remonter à son bienfaisant niveau de chaleur printanière. Cette année, sans respect pour les usages établis, il n'annonce que froidure et frimats.

Le froid heureusement ne nuit pas aux affaires. Jamais nous n'avons vu la place aussi animée. Les navires semblent aussi nombreux et aussi serrés dans le port que les épis dans un champ, et le macadam de la levée disparait sous la multitude des colis qui y sont amoncelés. Cette chaussée de huit milles d'étendue est devenue insuffisante et plus d'un batiment a dû retarder son déchargement pour attendre que le vide se fît sur la levée. Dès que les conducteurs de drays et de charrettes ont réussi à déblayer une partie du terrain, une avalanche de caisses et de ballots vient de nouveau l'envahir. Les brèches disparaissent à mesure qu'elles se produisent, absolument comme celles qu'opérait le canon des alliés dans les fortifications de Sébastopol.

Si les véhicules étaient assez nombreux, les colis seraient enlevés à mesure qu'on les décharge; mais pendant plusieurs jours de la semaine dernière ils n'ont pas répondu aux besoins du commerce, et il en est résulté une perte assez considérable. Certaines [illegible] abandonnés sur la levée, faute de [illegible] transport, ont été détériorés. L'a[illegible] Conseil de ville a été appelée sur [illegible] grettable, et nous voyons avec plaisir [illegible] administrateurs municipaux cherchent [illegible] remède au mal qui leur a été signalé. Le bureau des Aldermen a chargé, mardi dernier, un comité de cinq membres d'examiner s'il ne conviendrait pas de construire sur la levée même un chemin de fer à double voie qui, partant de la limite supérieure de la ville, irait aboutir aux entrepots de tabac, près du Couvent des Ursulines.

Nous nous sommes plus d'une fois étonnés que l'on n'employât pas un moyen si naturel pour faciliter le transport des denrées et diminuer les frais de charroi qui pèsent si lourdement sur le commerce et les consommateurs. Avec un railway à double voie la circulation dans les deux sens s'effectuerait rapidement et sans encombre. Les marchandises placées des deux côtés du chemin seraient enlevées immédiatement et portées à une petite distance de leur destination.

On sait en effet que presque tous les magasins sont situés dans le voisinage du Mississipi; le charroi est onéreux parce que notre port a une immense étendue en longueur. Les ballots débarqués en face de la presse à coton du 3e district et qui sont consignés à une maison de commerce du haut de la rue Tchoupitoulas, sont séparés de celle-ci par un intervalle d'environ deux milles et demi. Un dray met plus d'une heure à franchir cet espace, et on conçoit que le charroi doit dans de pareilles circonstances coûter cher.

Qu'un chemin de fer soit établi sur la levée, et les wagons, grâce à la rapidité de leur locomotion, abrégeront tellement la distance que le coût du transport deviendra presque insignifiant. Les trains succédant aux trains, en amont et en aval, les produits seront enlevés à mesure qu'ils sortiront du navire, et déposés au pied de la rue dans laquelle se trouve le magasin auquel ils sont destinés et où viendront les prendre les véhicules ordinaires.

Si le comité des aldermen se prononce pour la construction du railway et que les deux bureaux adoptent ses conclusions, le privilège sera vendu aux enchères.

Il n'y a pas seulement encombrement sur la levée: nous avons rarement vu pareille affluence d'étrangers à la Nouvelle-Orléans. Les hotels regorgent de voyageurs et de touristes, venus ici pour leurs affaires ou leurs plaisirs. Ceux que cette dernière considération a amenés dans notre ville n'ont que l'embarras du choix. Il suffit de parcourir la colonne que nous consacrons à l'annonce des spectacles, concerts, bals, représentations de toutes sortes, pour se convaincre que la métropole du Sud n'a jamais réuni dans son sein tant d'éléments d'innocente distraction. Bêtes curieuses, tours de force, musées, tableaux plastiques, animaux savans, ménageries, cirques, femmes barbues, géants et autres phénomènes, on peut tout voir et au plus bas prix. Ici, on chante devant la foule; là, on fait de la musique instrumentale devant un auditoire non moins nombreux; plus loin, on danse, et la cohue est énorme; là bas, ce sont des quadrumanes et des quadrupèdes qui déploient une intelligence rare devant un public ébahi; plus loin encore, on applaudit aux gentillesses d'un hippopotame ou d'un éléphant. Chacun s'amuse comme il l'entend et selon ses goûts.

On le voit, la Nouvelle-Orléans est pleine de vie et d'animation en ce moment. Notre hiver sera parfaitement rempli. Les plaisirs ni les affaires ne chômeront, et nous ne faisons qu'un vœu, c'est que tout cela dure le plus longtemps possible.

La malle.—Le service de la malle n'a jamais été aussi détestable. Le courrier n'arrive maintenant qu'à de longs intervalles. Nous comptons en ce moment huit malles arriérées de New-York.

Chemins de fer.—On parle beaucoup à New-York de l'établissement d'un chemin de fer entre cette ville et la Nouvelle-Orléans. La plus grande partie de la ligne est déjà construite, mais les différentes sections ne sont pas reliées entre elles. Il serait assez singulier de voir exécuter par les capitalistes de New-York un railway entre Mobile et la Nlle. Orléans. La chose, loin d'être impossible aura lieu un de ces jours.

On s'occupe également d'un autre projet. On sait le danger qu'offre la navigation dans le voisinage du cap méridional de la Floride. Il s'agirait d'établir une communication entre l'Atlantique et le golfe du Mexique au moyen d'un chemin de fer qui traverserait toute la Floride dans sa partie septentrionale. On a même commencé les travaux sur le littoral du golfe, et si les actionnaires se présentent en nombre suffisant le railway sera continué d'étape en étape jusqu'à ce qu'il ait atteint le rivage de l'océan.

Hommage au commodore Perry.—La Chambre de Commerce de New-York a offert au commodore Perry un service en argent évalué à $6000 comme témoignage de reconnaissance pour les services importans qu'il a rendus au commerce des Etats Unis et du monde entier pour la négociation d'un traité avec l'empire du Japon.

Collision.—Une collision désastreuse a eu lieu, lundi soir, 31 décembre, sur l'Ohio and Pennsylvania railroad, entre le train de Pittsburgh à Cincinnati et celui qui se dirigeait à l'Est. L'un et l'autre étaient lancés à toute vitesse, et les deux locomotives ont été mises en pièces. Quatre hommes ont été tués et quatorze grièvement blessés.

Théatre d'Orléans.—Demain, samedi, troisième représentation de l'Etoile du Nord. Ce chef-d'œuvre fournira, comme l'année dernière, une longue et fructueuse carrière.

Rixe sanglante. — Le 5 de ce mois, un homme du monde, Joseph Hollencott(?), plus connu sous le nom de Boyau Jim, a reçu un coup de pistolet, à St-Louis, un Français nommé Pierre Gérard, vulgairement appelé French Peter. Gérard paraît avoir été l'agresseur. La querelle était une affaire de jalousie au sujet d'une femme.

Danger des glaces. — L'échafaudage du pont de Rock Island, sur le Mississipi, a été emporté par les glaces le 22 décembre. Une partie du pont, sur le petit bras du fleuve, est déjà endommagée, avec une voie ferrée. Cette partie n'a pas été endommagée.

La température à St-Louis.—La température, qui s'était adoucie à St-Louis le 1er janvier, est redevenue très rigoureuse le 2. Le 4 au matin, le thermomètre de Fahrenheit marquait 4 degrés au-dessous de zéro.

Dépêches Télégraphiques.
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe d'une semaine plus récentes.

ARRIVÉE DE L'ATLANTIC.

Bruits de paix—Ultimatum de la Saxe et de l'Autriche.

Coton calme—Céréales en baisse.

New York, 14 janvier—Le steamer Atlantic, de la malle des Etats Unis, est arrivé hier soir ici avec des avis d'Europe d'une semaine plus récents que ceux apportés par le steamer Canada.

Marché au coton de Liverpool.

Le coton est calme sur ce marché; la vente des quatre jours précédant le départ de l'Atlantic s'est élevée à 24,000 balles, dont 10,000 prises pour l'exportation et 4,000 par les spéculateurs. Les cours sont comme suit: New Orleans Fair 6 1/8; Orleans [illegible]; Middling Uplands 5 3/4; Fair Uplands 6 3/4.

Le stock en main des qualités américaines est de 191,000 balles. Samedi le marché s'est ouvert d'une façon calme et l'on pensait que les ventes n'excéderaient pas 4,000 balles.

Céréales.

MM. Brown, Shipley & Co. annoncent que les céréales ont considérablement fléchi. La farine a baissé de 1s. Les cours sont: Canal de l'Ouest 41s; Ohio 43s. Le maïs a baissé de 2s. Cours: maïs mêlé 42s. 6d; jaune 43s; blanc 46s.

Provisions.

Les provisions sont généralement languissantes, mais les prix n'ont pas varié.

Marché monétaire.

Le marché monétaire est resserré; les consolidés ont fléchi et sont cotés 88 3/8 @ 88 1/2.

Nouvelles politiques.

Nos dates de Londres vont jusqu'au 31 décembre. Les perspectives de paix sont toujours les mêmes. La Saxe et la Prusse ont vivement engagé le Czar à traiter avec les alliés. Le bruit court de nouveau que le gouvernement de Suède a envoyé son ultimatum à la Russie, dans lequel il déclare qu'il se prononcera pour l'alliance dans le cas où le Czar persisterait à continuer la guerre.

On dit que la Russie serait assez disposée à signer le traité de paix, mais on ajoute que les prétentions de l'Angleterre réclamant des indemnités pour les frais de la guerre arrêtent ses bonnes dispositions.—L'Autriche n'est pas d'opinion que la Russie doive aucun dédommagement à cette première puissance.

Le comte Esterhazy est arrivé à St. Petersbourg avec l'ultimatum, mais il ne lui a pas encore été fait de réponse. L'Autriche a donné avis à la Russie du contenu du traité proposé; la Prusse en approuve la teneur, et insiste pour que le czar signe. Une dépêche de Vienne annonce que le comte Buol a donné communication de cette pièce au prince Gortschakoff.

Nouvelles d'Europe d'une semaine encore plus récentes.

ARRIVÉE DE L'AFRICA.

Baisse sur les cotons.

New York, 15 janvier—Le steamer Africa de la ligne Cunard, est arrivé cet après midi, à Halifax. Les nouvelles d'Europe par cet arrivage sont d'une semaine plus récentes que celles reçues par l'Atlantic.

Marché au coton de Liverpool.

Les ventes de la semaine s'élèvent à 24,000 balles, dont 1,490 prises par les exportateurs et 12,000 par les spéculateurs. Les ventes du jour précédant le départ du steamer, ont été de 6,000 balles. A la clôture, le marché était languissant et une baisse de 1/8 d. était acceptée. Cours: Orleans Fair 6 3/4; Middling 5 3/4; Upland fair 6 3/4, Middling 5 1/2.

Céréales.

Les circulaires de MM. Brown, Shipley & Co disent que le marché est languissant aux cours suivans: Farine jaune(?), Canal de l'Ouest 41s, Ohio 41s. 6d. En blé il y a peu de demandes, le jaune vaut 42s. 6d. et blanc 44s. 6d.

PROVISIONS.

[Richa]rdson, Spencer & Co cotent le bœuf en baisse avec une demande plus animée—Porc, calme—Lard l'Ouest 58s.—Graisse 60s. baisse.

[Le ma]rché monétaire est encore plus resserré. Les consolidés sont cotés à 87 1/8 à 87 1/4.

Négociations de paix.

La question de paix n'est pas encore décidée et les affaires ne semblent pas y tendre rapidement. Le comte de Nesselrode a adressé une circulaire aux ambassadeurs russes auprès des cours étrangères, dans laquelle il est dit que la Russie accepte le 3me point relatif à la neutralisation de la mer Noire, de la manière suivante: Elle reconnaît à la Turquie le droit de clore le détroit et prétend que nul navire ne sera admis dans la mer Noire excepté toutefois les navires russes et turcs. Le nombre des navires sera fixé par un traité spécial passé par ces deux puissances seules. Les alliés rejettent cette interprétation.

Autriche.

Les nouvelles indiquent assez clairement que l'Autriche ne prendra pas les armes contre la Russie, à moins qu'elle ne soit certaine du concours des Etats allemands.

Suède.

Les avis de Suède sont tous à la guerre. Les commandants militaires ont reçu l'ordre de tenir leurs corps d'armée sur le pied de guerre et en état d'entrer en campagne au printemps. Tout porte donc à croire que ce pays se rangera d'une manière belligérante du côté des alliés au printemps prochain.

Danemark.

On dit que le Danemark a consenti à ce que des dépôts navals fussent établis pour le compte de l'Angleterre à Kiel, où la flotte se réunira le printemps prochain.

De Crimée.

Sous date du 16 décembre, Gortschakoff annonce qu'un détachement de Cosaques a battu, près de Kertch, un escadron de cavalerie du général Vivian. Le commandant anglais a été fait prisonnier.

CHRONIQUE LOCALE.

Conseil des Aldermen.—Ce Conseil s'est réuni hier soir et a désigné les inspecteurs et les polls pour l'élection d'un représentant qui doit avoir lieu, lundi prochain, dans le cinquième, sixième et septième precinct.

Conseil des Assistants. — Les inspecteurs et les polls désignés par les Aldermen ont été approuvés par les Assistants, qui ont adopté également la résolution qui abolit le marché pour la machine à dessécher de la deuxième section.

Nomination.—M. J. W. Price ayant envoyé au gouvernement sa démission de représentant du Troisième District à la législature, le parti américain a nommé M. Charles T. Estin candidat à la même place. L'élection est fixée au 22 du courant.

Théatre de la Gaité.—Ce soir, Azaël, drame biblique, et The two Dromios, drame de Shakespeare.

Théatre St Charles.—Bénéfice de M. Hackett, qui joue positivement pour la dernière fois.—The Merry Wifes of Windsor, et His last legs.

Accusation d'enlèvement.—Charles Williams a été arrêté hier soir, à bord du Prince, par ordre du capitaine de ce bateau, sous prévention d'avoir enlevé la négresse Sarah, qui appartient à Mme Allen, de Saint-Louis. L'esclave et l'accusé sont en prison.

Coton brulé.—Hier, à onze heures du matin, tandis que les chars du chemin de fer Pontchartrain revenaient en ville, le feu a pris à dix balles de coton qui se trouvaient dans un des wagons; elles ont entièrement brulé. Le wagon est très avarié.

Meurtre.—Un homme dont on n'a pas pu apprendre le nom et qui paraissait avoir 35 ans, a été poursuivi, mercredi après-midi, jusqu'à bord du bateau à vapeur Gem, par un individu qui l'a terrassé à coups de baton. Le malheureux est mort le même soir, à l'Hopital de Charité. Le coupable s'est sauvé; les agents ne l'ont pas encore arrêté. Le Coroner a pratiqué la levée du corps et le juri a attribué la mort aux coups que l'inconnu avait reçus à la tête. Deux des officiers du Gem ont été témoins de la perpétration du crime, mais n'ont pas essayé d'arrêter le meurtrier.

Première Cour de District.—M. Norbert Trépanier, greffier de la Première Cour de District, est entré en fonctions hier matin.

—L'avocat de District a demandé et obtenu la mise en liberté de J. R. Hicks, accusé de vol.

—L'affaire Kerr contre Olivier est fixée à lundi prochain. Il s'agit de la place de Coroner de la paroisse d'Orléans. M. Kerr conteste l'élection de M. Olivier.

Devant la 1re Cour.—Le recorder Bright a envoyé hier devant la Première Cour de District:

Charles France, accusé d'assaut à main armée sur George McFadden, dans la rue Poydras—En prison faute d'un cautionnement de $300.

John Nestor, accusé d'avoir débité des liqueurs alcooliques sans avoir pris de licence. C'est dans son établissement qu'un meurtre a été commis le 26 du mois dernier.—En prison.

—Charles Anderson, le jeune homme qui est accusé d'avoir tué un autre jeune homme nommé James Cutter, le 6 du courant, au coin des rues Condé et Quartier, a été envoyé hier, après instruction, par le recorder Ramos, devant la Première Cour de District. Le tribunal n'a pas voulu accepter de caution.

Arrestations.—Une rixe a eu lieu, mercredi soir, à l'encoignure St Joseph et Foucher, entre deux jeunes Irlandais, Daniel Ryan et Patrick McGinn. Celui-ci a reçu un coup de couteau au côté droit. La blessure est grave. Daniel est en prison.

Un nègre qui dit s'appeler Guy Douglass et vient de Savannah (Georgie) a été arrêté hier à bord du steamer Florida, sous prévention de s'être enfui de chez son maître. Il a prétendu avoir l'autorisation de voyager pour exercer la profession de barbier, mais comme il n'a pas pu prouver ce fait, il a été écroué. Guy était vêtu avec élégance et avait sur lui une quantité de bijoux. Son portefeuille était bien garni, et on a trouvé plusieurs volumes dans sa malle.

Vol.—Mardi soir, pendant la traversée du Florida, de Mobile à la Nlle Orléans, une somme de $5000 fut volée à M. Louis Zeigler, par un nommé James Hyman, qui occupait la même chambre que lui. M. Zeigler ne s'aperçut du vol qu'en arrivant en ville. Il se rendit immédiatement au poste et donna le signalement de l'individu. Les officiers Berton et Richardson trouvèrent à bord du bateau toute la somme à l'exception de $175. Hyman a été arrêté et restera en prison jusqu'à ce qu'il ait subi un interrogatoire devant le recorder Seuzeneau.

Cautionnement.—W. J. Desha et L. Pryor, accusés d'avoir pris part à la rixe qui a eu lieu chez Fanny Taylor et dans laquelle Alden Crockett a été poignardé, ont fourni hier un cautionnement de $1500 en attendant l'instruction.

CHRONIQUE DES CAMPAGNES.

Paroisses St-Charles et St-Jean-Baptiste.

Nous lisons dans le Meschacébé du 13 courant:

Meurtre par imprudence—Un meurtre déplorable a été commis samedi dernier, par imprudence, dans la paroisse St-Charles. La victime, Mlle Billiot, avait à peine quinze ans. Voici les faits qui nous ont été racontés:

Un de ses oncles, jouant et plaisantant avec elle, prit un fusil qu'il croyait non chargé, et la menaça de tirer sur elle. La jeune fille effrayée, se sauva, et l'oncle commit l'imprudence de lâcher la gachette. Le coup partit et la jeune fille tomba raide morte. Ses obsèques ont eu lieu lundi dernier à Saint-Jean-Baptiste.

Brûlée.—Mercredi, une petite mulâtresse de cinq ans environ, appartenant à M. Alphonse Ferret, est morte au bout de quelques heures de souffrances atroces, à la suite de brûlures sur tout le long du corps. Il parait que l'enfant s'étant trop approchée du foyer, le feu prit à sa robe de cotonnade et la petite fille effrayée se sauva sur la galerie où le vent activa encore les flammes. Plusieurs esclaves s'empressèrent de courir à son secours, mais quand ils parvinrent à étouffer les flammes, la robe était entièrement brûlée et l'enfant était couverte de brûlures qui ont causé sa mort dans la nuit.

St-Jacques.—Cour de District.—La Cour du Troisième District Judiciaire a siégé la dernière semaine de décembre, à St-Charles, sous la présidence du juge Bueths, et la Cour du Quatrième District Judiciaire présidée par le juge H. Duffel, a siégé cette semaine à St-Jean-Baptiste. Ces deux cours ne se sont occupées que d'affaires civiles. Du reste, le froid et le mauvais temps avaient tellement refroidi le zèle des avocats et des plaideurs que la plupart des affaires ont été renvoyées à la prochaine session, le premier lundi de [illegible]

Paroisse Ascension.

Nous lisons dans le Journal de la Côte du 12 [illegible]

[illegible]

FEUILLETON DE L'ABEILLE.

Concerts Collignon—Bals d'Orléans.

Nous attendions avec une certaine anxiété, nous l'avouerons, cette soirée du 16 janvier que devait signaler l'avènement de la musique classique dans notre ville. Nous savions quel progrès le goût des arts avait fait depuis quelque temps parmi notre population et surtout parmi la partie américaine pour laquelle le culte de l'idée artistique est une véritable initiation: nous avions remarqué avec bonheur l'affluence croissante d'année en année du monde d'outre-canal à notre opéra français, et nous pensions bien que, la question de mode et de bon ton mise à part, il y avait là une nouvelle source de jouissances vivement appréciées par cet auditoire néophyte. Mais de là à la musique classique, sérieuse et calme, il y avait un tel pas à franchir que nous craignions que le patronage accordé à la noble entreprise de M. Collignon fut restreint et timide.

Les chefs-d'œuvre lyriques sont entourés d'un tel luxe de mise en scène, d'un si grand intérêt dramatique, d'un tel développement de talents hors ligne et d'une si grande richesse d'instrumentation qu'il n'y a rien d'étonnant qu'ils captivent et subjuguent par tous les sens ceux qui consentent à leur prêter une fois leur attention. Aucune de ces séductions n'existe pour la musique de chambre; elle n'a ni acteurs, ni décors, ni orchestre, ni passion, ni perspective. C'est la Polymnie antique, chaste et grave, toute entière enveloppée dans sa longue et pudique draperie; il faut le regard de l'artiste ou de l'amant pour suivre ses harmonieuses lignes et ses purs contours sous ces voiles sévères. Eh bien! ce regard d'artiste et d'amant, ce don de seconde vue, cette intuition délicate et attentive, un public de près de cinq cents personnes a prouvé qu'il en était doué et s'est montré digne appréciateur des tranquilles chefs-d'œuvre qui lui étaient offerts sans apparat et sans faste. La salle du Lyceum était presque pleine dès cette première séance et les instrumentistes distingués qui entreprenaient cet apostolat musical ont pendant plus de deux heures commandé l'attention et souvent excité l'enthousiasme.

Parlons d'abord des grands compositeurs dont les inspirations résonnaient pour la première fois sous ces voûtes. Mozart, Haydn et Hummel faisaient les frais de cette première soirée. L'andante et l'allegro du premier quatuor de Mozart ouvrait la séance; le premier de ces morceaux, remarquable par cet enchaînement de phrases, cette habileté de modulations qui est le caractère de ce maître et qui lui permet d'être riche par les développements infinis d'une seule et même pensée, avait peut-être le défaut d'être un peu froid; l'allegro, au contraire, d'une facture chaude et hardie, a enlevé l'auditoire.

Haydn a fourni pour sa quote-part l'andante, le scherzo et le final de son quatuor op. 76. Quoique nous ayons retrouvé dans ces morceaux toute la grâce fine et délicate de l'illustre créateur de la symphonie, cette œuvre nous a semblé un peu maigre, et le final particulièrement trainant en longueur et ramenant trop souvent une phrase peu saillante par elle-même.

Quant au grand septuor de Hummel, l'admiration du public et la nôtre ont été sans réserve. Quelle œuvre colossale! quelle fraicheur, quelle variété, que de puissance et de chaleureuse inspiration! Nous espérons bien, quelle que soit la richesse des programmes subséquents de M. Collignon, qu'il nous accordera une seconde audition de cette œuvre capitale: nous doutons qu'aucun autre morceau puisse, malgré le charme de la nouveauté, procurer à son auditoire une pareille somme de jouissances.

Pour la partie vocale qui variait agréablement et coupait par ses intermèdes la partie instrumentale, nous avons eu le plaisir de revoir Mme Preti et d'entendre M. Duluc. La première a chanté les variations de Rode qu'elle avait introduites dans la scène de la leçon de musique, lors de son début sur notre théatre dans le Barbier de Séville: avec quel charme et quel talent elle exécutait ces tours de force de vocalisation, ses admirateurs s'en souviennent encore; elle a dit aussi le grand air du Pré-aux-Clercs; nous avons toujours retrouvé ce beau et délicieux talent, cette souplesse incomparable, cette légèreté d'oiseau; mais l'organe de la charmante cantatrice nous a semblé avoir perdu de son velouté et de sa puissance; peut-être était-ce la faute de la saison rigoureuse, peut-être aussi celle de la salle. Car, disons-le en passant, cette salle fort belle et fort bien disposée, nous semble pécher par excès de sonorité; il en résulte un écho sourd qui confond les sons et étouffe les voix des chanteurs et des instruments. Il nous semble même, sauf erreur, que la place prise par les exécutans dans le fond de l'estrade, au lieu d'être en avant, avait l'inconvénient d'assourdir la qualité de leurs sons, à ce point qu'ils étaient quelquefois couverts et écrasés par le piano.

Pour en revenir aux morceaux de chant, nous avons eu la romance du Livre de Prières rendue par M. Duluc avec un charme extrême. On sait avec quelle supériorité cet artiste dit la musique de salon: toutes les qualités précieuses de sa voix en demi-teinte (n'en déplaise à l'Orléanais) ressortent dans ces morceaux de sentiment et sont mises en un heureux relief. Il a interprété aussi la belle scène du Joseph de Méhul avec une grande énergie, alliée à une véritable sensibilité. Nous serions heureux que cet hommage rendu en toute sincérité à cet estimable artiste, qui ne possède pas moins de qualités comme homme [illegible] ses qualités privées, lui démontrât bien qu'il ne peut y avoir chez nous de parti-pris d'injustice à son égard. Nous espérons le lui prouver encore à l'occasion, s'il s'y prête de son côté.

Il nous reste une tâche difficile à accomplir, c'est celle de répartir nos éloges entre les divers membres de cette société harmonique. Nous n'avons pas la prétention d'apprécier à une première audition, les mérites divers des sommités instrumentales qui se sont groupées autour de M. Collignon. Quant à lui, le créateur, la tête de cette société harmonique, il a été à la hauteur de sa tâche, c'est tout dire. Comme exécutant, nous avons reconnu le pianiste qui a laissé en Europe la réputation de n'avoir que trois ou quatre rivaux dans l'interprétation des œuvres grandioses de la musique classique: son jeu est tout à fait magistral, et se compose d'une habile fusion des qualités les plus opposées, passion, largeur, force puissante, légèreté gracieuse: mais ce, qui le caractérise surtout, c'est de savoir s'effacer à propos, au point de vue de l'unité de l'œuvre et de se réduire au modeste rôle d'accompagnateur, quand un autre instrument s'empare du chant et doit dominer à son tour. A propos de ce talent d'accompagnateur dans la musique instrumentale, nous avons remarqué aussi à quel point il sait accompagner la voix humaine, comme il la soutient et la suit, comme il se calque sur les fantasques arabesques de l'exécutant: c'est un don bien rare, indépendant du mérite du pianiste et que M. Collignon possède à un haut degré.

Tout le monde amateur connaît le beau talent et la profonde science du premier violon, M. Gabici: on sait avec quelle chaleureuse énergie l'archet vibre sous sa main, et l'on devait regretter qu'il n'eût pas plus souvent occasion d'exercer des qualités qui se rouillent dans l'inaction. Cette occasion se présente et nous sommes sûrs que M. Gabici se surpassera lui-même à chaque nouvelle séance. M. Oertel chante admirablement sur son violoncelle et il offre toutes les qualités musicales d'un véritable artiste. Nous n'avons rien à dire sur MM. Fourmestreaux et Lehmann; notre opinion sur ces exécutants est déjà connue de nos lecteurs; M. Buccholz a montré cette fermeté de son et de mesure qui en font l'une des colonnes de notre orchestre. M. Milch a été digne de ses collègues.

Nous avons longuement insisté sur cette première séance d'une société qui nous intéresse sous tous les rapports. Nous croyons être utile à l'art, non moins qu'aux concertans eux-mêmes en consignant ici nos observations et nos félicitations. Puissent-ils se sentir soutenus et encouragés par le beau succès qu'ils ont obtenu! Puisse le public se regarder comme engagé à suivre cette espèce de cours de haute musique! Il se trouvera récompensé de sa fidélité et de sa persévérance, non seulement par les plaisirs qu'il y aura trouvés, mais encore par l'acquisition d'un sens artistique nouveau qu'il sentira se développer de plus en plus à chaque nouvelle séance.

C'était une soirée moins solennelle, à coup sûr, mais chère à bien des souvenirs, que celle qui, malgré le froid sombre et intense de la nuit du 15, réunissait dans la Salle d'Orléans une foule joyeuse et compacte. S'y est-on amusé! Y a-t-on secoué les soucis, et les préoccupations de la vie [illegible] foulées aux pieds de cette belle et vive jeunesse, qu'entraîna l'harmonie de Lehmann [illegible]

[illegible] aussi choisie, mais plus nombreuse encore, pour le prochain bal de mardi prochain, 22 janvier.

Avant de terminer la présente causerie, nous avons à faire un pas en arrière et à nous reporter à notre article du 16, où nous avions entrepris la tâche de bien préciser, une fois pour toute, la complète et légitime indépendance du feuilleton vis-à-vis du théâtre. Dans la suite de nos déductions, nous avions passé en revue les diverses raisons qui pouvaient être alléguées pour restreindre la liberté de la critique, et nous étions arrivé à la suivante que nous rappelons en citant textuellement le paragraphe tout entier.

"Il est encore un autre argument à l'usage des partisans de l'indulgence absolue, du laissez-faire, laissez-passer en matière de critique théâtrale. Ce blame, dit-on, que vous consignez avec rigueur, peut nuire à la carrière de l'artiste à une époque ultérieure; non seulement vous le dépréciez au présent, mais encore vous compromettez son avenir. Nous avouons que cet appel à notre sensibilité est d'un comique tout à fait ébouriffant. Quoi! on nous vendra de la mauvaise marchandise pour de la bonne et il ne faudra pas nous plaindre, de peur de nuire à cet intéressant spéculateur de pacotilles; la prétention serait aussi neuve que morale. Il est vrai qu'on criera encore à la profanation, quand nous assimilons les trésors de l'art aux viles transactions du commerce; on sait de reste que la question d'argent n'est pour rien aux yeux des artistes de nos jours; leurs colossales rémunérations ne sont qu'un accessoire secondaire."

Il nous est revenu que ce paragraphe, écrit, à ce que nous croyons, en français fort clair et fort intelligible, a donné lieu à des interprétations aussi subtiles que malveillantes. On a voulu y voir une allusion à l'habile directeur du théâtre d'Orléans, allusion qui n'aurait été qu'une plate impertinence et dont nous nous serions abstenu, si elle nous fût venue à la pensée, d'abord par respect pour nous-même, avant de le faire par convenance pour un autre. E. L.

Tableaux Mythologiques et Religieux.—La première représentation des tableaux mythologiques et religieux de M. Keller, qui devait avoir lieu hier, a été remise à ce soir à cause des répétitions qui n'étaient pas terminées. Les débuts de la troupe de M. Keller auront positivement lieu aujourd'hui et on peut s'attendre à un spectacle à la fois grandiose et saisissant.

Dernier concert de Mlle Parodi.—Le dernier concert de Mlle Parodi a lieu demain samedi, dans la salle des Odd-Fellows. Le programme est plein de promesses et triomphera, nous en sommes sûrs, de l'apathie ou de l'indifférence de ceux qui n'ont pas encore payé à l'éminente cantatrice le tribut d'applaudissements auquel elle a droit. Les plus belles inspirations de Meyerbeer, de Bellini, de Donizetti, de Verdi, etc., feront les frais de la soirée. Strakosch, le brillant pianiste dont la popularité grandit chaque jour, exécutera entre autres morceaux trois de ses plus charmantes compositions: les Fusées, le Galop de la Jeune Amérique, et une grande fantaisie sur des airs nationaux. N'oublions pas d'ajouter que Mlle Parodi chantera la Marseillaise.

FEUILLETON.

La Femme et la Société.

On sait l'influence des idées religieuses sur l'économie politique des nations. Dans l'antiquité, cette influence domine tellement l'Etat que les lois civiles ne sont, le plus souvent, que l'interprétation du dogme. Là, les principes religieux se présupposent à toutes les questions de morale; il n'en est pas une qui leur échappe entièrement. Il devait en être ainsi: les choses morales, en effet, ne peuvent se prévaloir, dans leur autorité, que de l'absolu, et il n'y a d'absolu, dans l'ordre métaphysique—j'en demande pardon à toutes les philosophies du monde,—que les seuls principes religieux. Or, comme le système de morale donne le système de politique, il s'ensuit que c'est à la religion, en fin de compte, qu'il faut demander raison de la plupart des lois ou même des simples anomalies de la coutume et de l'opinion. Voyons donc, en principe, ce qu'ont fait de la femme les diverses religions qui se partagent le globe. Nous comprendrons mieux ensuite les lois et les coutumes.

Religion de Brahma.—Il n'y a point d'autre Dieu sur la terre pour une femme que son mari. La plus excellente des bonnes œuvres qu'elle puisse faire est de chercher à lui plaire; ce doit être là son unique dévotion. Quand il meurt, elle doit mourir. L'homme, de son côté, songera qu'il doit son bonheur à sa femme; que par elle il pratique les bonnes œuvres et acquiert des richesses. (Dubois, t. II, p. 2. Pouranas.)

Religion de Fo ou Boudha.—La femme doit à la mémoire de son mari de rester veuve. Un mari doit être le protecteur de sa femme; il ne peut la répudier que pour cause de folie(?). (De Guignes, tome II, p. 382.)

Religion de Confucius.—Comme on voit un pêcher arrondir son feuillage et se couronner de fleurs, ainsi l'on admire une femme, au sein de sa famille, quand elle est attachée à ses devoirs. Elle doit faire la consolation de son mari par sa conduite et par sa tendresse. Le mari d'une femme privée des dons de la nature ne doit pas l'en aimer moins. (Tchou-king(?), Scientia sinensis, liv. I, p. 23.—Tchoung-hia pao(?), t. IV, p. 220 des Mémoires concernant la Chine.)

Religion de Zoroastre.—Fille de Zoroastre, marchez avec pureté de cœur sous le chef que le saint Ormuzd vous donnera; respectez-le comme Dieu même. Enfant de Zoroastre, soyez fidèle à votre épouse. (Pastoret, Zoroastre, page 60.)

La femme qui désobéit quatre fois à son mari est digne de l'enfer. (Boundehesch, dans le Zend-Avesta.)

Religion d'Osiris.—La famille, en Egypte, avait dû très certainement fournir aux premiers auteurs du système religieux l'idée de la triade sacrée, principe de toutes choses, résumant en elle la paternité, la maternité et la filiation. Osiris était le père, Isis était la mère et Har ou Horus était le fils. La mère était Dieu, le père était Dieu et le fils était Dieu. Ces trois personnes étaient le type premier de l'infinie succession des triades religieuses, qui elles-mêmes étaient figurées, on le sait, par des [illegible] représentant la cause, l'effet et le moyen, par la succession des familles, où le père, la mère et le fils concourraient à former un seul et même tout. Et ce tout était la famille, de même qu'Osiris, Isis et Har étaient un seul Dieu. Dans cette triade, le père, la mère et le fils étaient distincts, mais ils étaient égaux en puissance.

La priorité de raison appartenait au Père, et la mère, dont les chrétiens, abstrayant l'anthropomorphisme des sexes, ont fait le Saint-Esprit, procédait du Père, comme plus tard l'a défini le concile de Nicée. Le Père avait engendré le Fils dans l'éternité, et le Fils procédait du Père et de la Mère.

C'est ainsi que Jésus-Christ a pu dire: Pater meus major me est. Mais il n'y avait parmi eux aucune supériorité: leur puissance, considérée dans son effet, qui était la création, dont ils furent l'archétype, était une seule et même puissance, le Dieu unique, Jehov, en sanscrit Jav, le vivant, révélé à Moïse par les prêtres d'Egypte, et que le peuple adorait sous la forme du bœuf, parce que ce même mot de Jav signifiait à la fois Dieu et Bœuf; l'écriture idéographique, incapable de produire une idée morale et abstraite, avait dû figurer Dieu sous la forme du bœuf, de même que dans les rébus de l'Illustration on figurerait l'adverbe si par la note de musique qui porte le même nom.

C'est de ce même Jav que les poètes latins ont fait le Jov-pater (Jupiter) qui, sous la forme d'un bœuf, enleva Europe. Le Zeus des Grecs, du verbe zao, vivre n'est encore que la traduction vulgaire du Jav, vivant, des Egyptiens, et cela paraît si vrai que ce Zeus est le même que le Jov-pater des Romains.

Les premiers chrétiens, disciples de cette fameuse école d'Alexandrie, composée, tout entière, comme on sait, de Grecs, de Juifs et d'Egyptiens, qui synchrétisa, dans un même système, la tradition des prêtres d'Egypte, le Dieu unique de Moïse et la philosophie spiritualiste de Platon; les premiers chrétiens, disons-nous, héritèrent de cette manière de figurer par des signes sensibles les abstractions du dogme, et Jésus ne fut, dans l'origine, représenté que sous la forme d'un poisson, en grec ichthus. Chaque lettre de ce mot, en effet, est l'initiale des noms et des attributs de Jésus: I—iesous, K—kristos, T—Theou, U—Uios, S—Soter.

Aujourd'hui encore, à Rome, le jour du Jeudi Saint, dans un repas qui reproduit la dernière scène et qui a lieu dans l'église même de Saint-Pierre, le pape donne un poisson à manger à chacun des prêtres assistans, et ce poisson est la figure de Jésus-Christ.

Revenons à l'objet de ce travail; nous comprendrons mieux la digression que nous venons de faire. Dans un système religieux, où la femme, qui avait son archétype dans Isis, la Mère, était égale, en puissance et en vertu, au mari dont le type était Osiris, le Père, la femme ne dut avoir sur la femme aucune supériorité de principe. Et il en fut réellement ainsi, comme nous le verrons plus loin. L'homme eut en tout la priorité, c'est vrai, mais la femme lui fut toujours égale.

Religion d'Orphée et des Grecs.—La femme doit trouver doux de dépendre de celui qu'elle aime. Le mari doit sacrifier ses goûts et ses volontés à sa femme en échange de ses sacrifices. (Anacharsis, t. vi, p. 396, 397).

Religion de Numa et des Romains.—Le mérite d'une femme est d'aimer son mari, de se parer pour lui seul, et de cacher sa vie. Il n'y a pas plus de gloire à se montrer bon mari que bon sénateur. (Plutarque, Caton, etc.)

Religion des Teutons.—Les Dieux ont doué la femme de sainteté. (Tacite, Mœurs des Germains.)

La religion enjoignait aux hommes de révérer les femmes comme saintes et comme douées du don de prophétie. (Chenier(?), Religion des Gaulois, tom. I, p. 55.)

Religion d'Odin.—L'homme doit adorer son épouse et la regarder comme un dieu visible. (Hamavaal.)

La religion scandinave, qui rendait les hommes plus courageux, les faisait, par cela même, plus dignes de l'amour des femmes, et plus réellement aimés d'elles [illegible]

En voyant la femme, que Dieu venait de former d'une des côtes d'Adam, celui-ci s'écria: C'est l'os de mes os, et la chair de ma chair: elle sera appelée virago, parce qu'elle a été prise de l'homme (vir). (Genèse, chap. II).

Dieu dit à Eve, qui venait de toucher au fruit défendu: "Tu seras sous la puissance de l'homme, et il te dominera. Sub viri potestate eris, et ipse dominabitur tui." (Genèse, chap. III.)

Religion de Jésus-Christ.—Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur, parce que le mari est le chef de la femme comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise. Les femmes ne doivent ni enseigner leurs maris, ni prendre autorité sur eux; car Adam a été formé le premier, Adam n'a pas été séduit, mais la femme ayant été séduite, est tombée sous la désobéissance. (Saint Paul, Timothée, ch. II, v. 19; Corinth. VII.)

Religion de Mahomet.—Dis, ô prophète, aux femmes croyantes que les hommes sont supérieurs à elles, parce que Dieu même l'a ordonné; qu'elles doivent être obéissantes à leurs volontés, garder leur secret, et qu'un mari peut les frapper si elles désobéissent. Dis-leur qu'elles doivent contenir leur vue, ne rien montrer de leur beauté que ce qui doit paraître, couvrir leur sein, se voiler le visage, vivre chastement; mais que les vieilles femmes n'offensent pas Dieu en ôtant leur voile. (Koran, ch. De la Lumière, et ch. Des Femmes.)

Religion du Chamanisme.—Suivant les principes du chamanisme, religion qui a pour sectateurs les Finnois et quelques peuplades tartares, les Samoïèdes, les Ostiaks, les Bourètes, les habitans de la Sibérie orientale et les insulaires de l'Océan pacifique, la femme est en tout inférieure à l'homme. Elle est regardée comme un être impur, horrible aux dieux et objet de dégoût pour l'autre sexe. Cependant, certaines femmes peuvent devenir prêtresses, et ne sont alors ni moins vénérées ni moins puissantes que les prêtres.

Par tout ce qui précède, il est facile de voir que la religion d'Osiris est la seule qui ait fait de la femme la véritable compagne de l'homme; c'est la seule, en effet, qui établisse au profit de la femme la plus parfaite égalité dans la famille. Il est vrai qu'entre les [illegible] d'Odin et les dogmes brutaux du chamanisme, il y a une différence très grande; mais, pour peu qu'on y prenne garde, on reconnaîtra dans cette indulgence même la supériorité que l'homme s'est toujours attribuée sur la femme.

Le commandement de la respecter, de l'honorer, de la regarder comme un dieu, n'est, au bout du compte, qu'une recommandation de ne point abuser de cette supériorité, tellement incontestable aux yeux des premiers législateurs, qu'il ne leur vient pas même dans la pensée de la mettre en question. J. R.

Décédé hier, à 8 heures du matin, Mme CATHERINE P. CHRISTY, femme du colonel Wm Christy. Ses amis, ceux de la famille et ceux de ses fils, M. H. B. Cenas et le Dr Cenas, sont priés sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures. Le convoi partira de la demeure de son fils, M. George W. Christy, No 305, rue des Magasins.

Décédé hier matin, à 9 heures, WILLIAM FRANCIS, agé de 13 mois, fils de Joséphine Bouligny et F. G. Bollo.

Les amis et connaissances de sa famille, ainsi que ceux de la famille Louis Bouligny, sont respectueusement priés, sans autre invitation, à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 11 heures. Le convoi partira de la demeure de son père, rue Thalie entre Camp et Prytanea.

Décédé hier soir, à 7 heures et à l'âge de 23 ans, EDGARD GERARD. Ses amis et connaissances ainsi que ceux d'Armand Lanusse, sont priés d'assister à son enterrement qui se fera cette après-midi, à 3 1/2 heures.

Le corps est exposé rue Craps, entre Union et Françaiis.

Amers Allemands de Hoofland.

Certificat de M. Ralph Lute, rédacteur du "Spirit of the Times", Trenton, Ohio.

Au Dr C. M. Jackson,

Mon cher Monsieur—Les Amers sont très recherchés ici. Outre ce que vendent MM. Mosley & Hash, [illegible] nous en avons vendu; deux autres magasins en vendent plus que d'aucune autre médecine. Je ne sais pas que les personnes qui ont eu les fièvres y ont recours pour fortifier leur santé. J'en ai employé l'été dernier quatre bouteilles pour ma famille. Un de [illegible] voisins me les avait recommandés à une époque où une fièvre bilieuse [illegible] extrêmement [illegible]. J'ai dit, en septembre dernier, dans mon journal, ce que je pensais des Amers et on les considère, depuis, comme le remède le plus efficace qu'il y ait ici.

Je termine en vous exprimant la joie que j'éprouve à reconnaître la valeur et le succès de votre préparation. Tout à vous, RALPH LUTE.

Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.

A vendre par J. WRIGHT & Co, 18déc—1m 3ps No 151, rue de Chartres N.-O.

ATTENTION.

Vente à l'encan par J. A. Beard & Mayo.

19 janvier—Deux terrains rue des Magasins, entre les rues Philip et First, de la succession Bernard Magloire—Trois bâtisses de résidence rue St Andrew entre Rousseau et Bellechasse, de la succession Catherine White, femme de John Hollinger.

Deux maisons en bois, rue Constance, entre Barthélemy et Melicerte.

2 janvier(?)—Un esclave de la succession de C. A. Austin.

2 fev—Quatre lots encoig. Laurel et Félicité, de la succession A Depassau(?).

5 fevrier—Une [illegible] de 40 esclaves de grand prix [illegible]

7 fevrier—Un esclave de la succession de A. C. Phelps.

16 fevrier—Une maison en bois, à deux étages, encoignure des rues Thalie et Benton, de la succession de C. W. Sommers.

Pour plus amples détails voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

Ni le capitaine ni les consignataires de la barque HANSA ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du susdit navire. DUNTZE & IKEN. 16 janv Encoignure Royale et Conti.

La barque HANSA, capitaine C. Schloh, de Bordeaux, est à décharger au chantier au dessus de la place [illegible], deuxième District. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis dans les cinq jours, sinon les marchandises seront envoyées aux entrepôts publics. DUNTZE & IKEN. 16 janv Encoignure Royale et Conti.

Le navire F. W. BRUNE, capitaine Lueth, venant du Havre, est en déchargement au poteau No 38, troisième district. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis dans les cinq jours qui suivront cette date et de venir recevoir leurs marchandises, comme de coutume. C. J. MEEKER & Co. 12 janv No 87, rue Gravier.

Nous prévenons tous les consignataires de marchandises à bord du navire F. W. BRUNE que le relevé des avaries sur les frets sera prêt à être signé au bureau des soussignés. Toutes les marchandises dont les consignataires n'auront pas signé le permis avant l'expiration du permis général, seront remises à bord jusqu'à nouvel arrangement. C. J. MEEKER & Co. 12 janv—6, 87, Gravier.

L'ETAT de la Louisiane contre Joseph Nora.—Tribunal d'Etat—Rosanna Nora, rue Ste-Anne, No 301.—Bureau du Recorder du Deuxième District.—A comparu devant moi, Clément Ramos, recorder du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dûment commissionné et assermenté comme juge de paix, Rosanna Nora qui, ayant été assermentée, déclare qu'elle est légalement mariée à Joseph Nora; qu'aujourd'hui, entre minuit et 1 heure du matin, à sa résidence, rue Ste-Anne, No. 301, elle a été tirée de son lit, violemment assaillie et chassée de la maison à coups de pieds, par son mari, Joseph Nora; qu'elle a été forcée de demander un abri dans le voisinage. La plaignante déclare de plus que sa vie a été menacée et qu'elle craint d'être blessée. Elle demande la protection des lois. (Signé) ROSANNA NORA. Assermenté et signé, le 14 janvier 1856, devant moi. (Signé) CLEMENT RAMOS, recorder. 18 jan—1

POMMES DE TERRE ET OIGNONS—
600 barils pommes de terre du Nord, yeux violets,
2000 barils pommes de terre de l'Ouest, do
1500 do do do do Meschanics,
200 do do do longues rouges,
200 do do do bleues,
100 do fèves blanches du Nord,
50 do do de l'Ouest,
100 do pommes sèches du Nord,
100 do do de l'Ouest,
200 do oignons du Nord, pelure argentée.
A vendre, au plus bas prix du marché, par J. RIVIERE, No 76 rue Tchoupitoulas. Les ordres sont remplis dans le plus bref délai. 18 janv—1f

Portefeuille perdu. PERDU, hier matin, dans la rue Marais, entre Bienville et St-Philippe, un portefeuille renfermant trois billets portant hypothèque par acte passé par-devant M. Gernon, notaire, le 29 novembre 1855, de $466 66 2/3 chacun, portant chacun la date du 26 avril 1855, payables à deux, trois et cinq ans de date, tirés par Geo. F. James et endossés par lui à l'ordre de Pierre Doliol. 18 jan—3

Logements et Magasins à louer. Une vaste maison No 196, rue St-Charles. Une do No 36, rue St-Philippe. Une do encoignure Levée et St-Pierre, avec magasin au rez-de-chaussée. Un logement No 15, maisons Pontalba, rangée St-Pierre, ayant face sur la rue de Chartres. Le magasin No 5, maisons Pontalba, rangée Ste-Anne. Le logement encoignure Ste-Anne et Condé. Un logement nouvellement réparé No 20, rue Condé. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 18jan 17 et 19, rue St-Louis.

TRUFFES. TRUFFES. 200 demi boites à vendre pour le compte de qui il appartiendra, par R. B. SYKES, 18janv encanteur.

GENIEVRE—15 pipes genièvre de la marque du Cheval Blanc, reçues tout dernièrement par le navire Adler, venant de Rotterdam. A vendre par H. MEUGENS, 18 janv 31, rue de la Commune.

CHAMPAGNE PIPER HEIDSECK — 100 paniers grandes et demi-bouteilles, en débarquement du navire Grand Turk. A vendre par PREAU & COUTURIE, 18 janv 31 et 33, rue Gravier.

PAPIER—En débarquement du navire Juniata, venant de New-York, 1800 rames papier différentes qualités et grandeurs, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 18 janv 18 et 15, rue St-Louis.

BIERE de la Bavière! — 25 barils de cette bière viennent d'arriver et sont à vendre chez [illegible], 18janv Enc. Royale & Conti.

REÇU par le navire Gerhard de Brême, 25 caisses de vinaigre framboisé, 30 boites pâte-grasse de Hollande, 100 do fromage Limbourg. Un lot de jambons de Westphalie, asperges, légumes, etc, [illegible], à vendre par DUNTZE & IKEN, 18 janv Enc. Royale & Conti.

POMMES DE TERRE—300 barils du Nord, pour planter, en débarquement du navire Lebanon, de New-York. POMMES DE TERRE—1000 barils, yeux violets, en débarquement de chalans. OIGNONS—300 barils, pelure argentée, de Boston, en magasin. POIS—200 barils de New-York et Boston, en magasin. POMMES DE TERRE — 2000 barils, Mechanics, de Louisville, en débarquement de chalans. POIS ROUGE—36 barils, de Cincinnati, en magasin, à vendre par DONNELLY, [illegible] & Co, 18 jan [illegible] rue Tchoupitoulas.

[illegible]

Dr DE LACY, Traitement par le galvanisme.

Les personnes atteintes de rhumatismes, de douleurs aux reins, de sciatique, de paralysie, d'affections de la moëlle épinière, de la surdité, de la faiblesse des organes, de l'asthme, en général de toutes les affections qui proviennent de l'altération ou de la faiblesse du système nerveux, sont informées que le Dr DE LACY, de Paris, qui s'est spécialement consacré au traitement des affections nerveuses et chroniques, par le galvanisme, est arrivé à la Nlle-Orléans.

Il apporte avec lui son célèbre appareil avec lequel il a opéré de si brillantes guérisons en Europe et aux Indes, et dont les journaux de Paris ont signalé comme l'une des découvertes les plus importantes du siècle.

Le Dr DE LACY s'en retourne à Paris en mars prochain. Il annonce aux malades qui désireraient profiter de son court séjour à la Nlle-Orléans, qu'on peut le consulter tous les jours, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, au No 10, rue des Remparts, entre Canal et Douane. 13jan—2m

Indiennes nouvelles pour le printemps. REÇU par le steamer North Star, de New-York, et à vendre par le soussigné: 20 caisses indiennes claires, premières marques et nouveaux patrons. LOUIS DUCOURNAU, 16 jan 25, rue de Chartres.

A vendre. UN magasin de variétés, connu depuis longtemps et faisant de bonnes affaires. C'est réellement une bonne chance pour un homme ayant un capital modéré qu'il voudrait employer avantageusement. S'adresser: boite 8. 37 bureau de la poste. 16 janv—6

Plantation sucrière et esclaves à vendre. NOUS vendrons, à des conditions avantageuses, une plantation sucrière située sur la rive droite du fleuve Mississipi, à trois milles au dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, et se composant d'environ onze cents arpents. Ensemble: vingt-huit esclaves qui s'y trouvent et les mulets, bœufs, charrettes, et instruments aratoires. Les améliorations sont: de bonnes maisons, toutes les dépendances nécessaires, une sucrerie en briques, avec un appareil de Rillieux, un jeu de chaudières, une machine à vapeur, etc., et une machine à dessécher. S'adresser à l'un des soussignés. LOGAN HUNTON, E. A. BRADFORD. 15 jan—1m

LIQUIDATION. L. BINOCHE, 20 rue de Chartres, successeur de [illegible], a l'honneur d'informer les dames que, désirant quitter les affaires au printemps prochain, il vendra toutes ses marchandises d'hiver au prix contant et au dessous. Son stock se compose principalement de robes de soie en tout genre, robes cachemire et mousseline de laine; manteaux velours et draps; crêpes de chine; lingerie pour dames et enfants; chapeaux et coiffures; robes de bal; fourrures; peignes d'écaille, éventails; sacs; bourses; portemonnaies, et une quantité d'articles de fantaisie. 14janv—1M

AVIS IMPORTANT Aux personnes qui se servent de chandelles "Star." L'ATTENTION du public est appelée sur le fait que la plupart des chandelles "Star" qu'on vend n'ont pas le poids voulu et que ce qui est vendu pour une livre ne pèse réellement que quatorze ou quinze onces. Les caisses marquées 40 livres pèsent deux, trois et même cinq livres de moins. Les marchands en gros ne subissent pas cette perte, car ils vendent au poids du marché, les détaillants ne la subissent pas non plus, mais ce sont les consommateurs qui paient environ un dixième de plus qu'ils ne doivent.

Les soussignés ont toujours fabriqué des chandelles de seize onces à la livre et leurs colis ont toujours garanti le poids exact, comme on peut s'en convaincre en les pesant. Leur expérience dans ce genre d'affaires les mettant à même d'offrir des chandelles dont la qualité égale celle de n'importe quelles autres qui se trouvent sur le marché, ils sollicitent le patronage des acheteurs qui prennent leurs propres intérêts et désirent en même temps encourager le commerce honnête. PROCTOR & GAMBLE, à Cincinnati.

Les soussignés sont les seuls agents pour la vente de cette marque de chandelles. J. LANDIS & Co, 14 janv—3m 33, rue Tchoupitoulas.

Cigares de la Havane. LES soussignés viennent de recevoir en magasin par le brick américain Mary Elizabeth, 96,400 cigares de la Havane, comprenant un bel assortiment de regalias Londres, Cazadores, petites regalias, Brevas et autres classes recherchées, des meilleures marques. On trouvera constamment en magasin un fort stock de toutes les classes de cigares des premières marques, telles que Cabanas, Partagas, Globo, Gutierez, Elena, Lopez, Grande Sol, Washington, Jenny Lind, Leroy(?), Henry, le tout garanti comme étant directement importé. CABALLERO & BASCALDO, 36 Vieille Levée, 14 jan entre les rues Bienville et Douane.

VANILLE DU MEXIQUE sous les clefs de la Douane, 9 caisses gousses de vanille du Mexique, récemment reçue par le Texas, et à vendre sous les clefs de la douane par CABALLERO & BASCALDO, 36 Vieille Levée, 12 jan entre les rues Bienville et Douane.

Acajou et Cèdre. UN lot d'acajou et de cèdre, reçu par le brick Créole, venant de Honduras, en débarquement et à vendre par J. Y. de EGANA, 15 janv 107 rue Bienville.

FRUITS A L'EAU DE VIE—50 caisses cerises, 20 caisses abricots, 10 caisses prunes, [illegible]. En débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux et à vendre par PREAU & COUTURIE, 16janv 31 et 33 rue Gravier.

COGNAC—64 pipes vieux Cognac Saml Richard 1818 en débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux et à vendre par PREAU & COUTURIE, 15jan 31 & 33 rue Gravier.

VIN ROUGE—500 caisses vin rouge de Médoc, en débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux et à vendre par PREAU & COUTURIE, 15jan 31 et 33, rue Gravier.

EN débarquement du navire Hansa de Bordeaux, 27 barils vinaigre blanc, 500 caisses vin divers marques, 25 do prunes sèches, diverses grandeurs, 20 do coulis de tomate, 100 boites truffes, 20 caisses jus de framboises, 25 do fruits au jus, 25 do vinaigre à l'estragon, 20 barriques vin rouge, 2 caisses saucissons de Lyon, 8 do vin blanc. A vendre par DUNTZE & IKEN, 16janv enc. Royale & Conti.

EN débarquement du navire Hansa de Bordeaux, 20 barriques vin rouge Pauillac, 40 do do Médoc, 120 caisses vin blanc Haut Sauterne. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 16 janv 17 et 19 rue St Louis.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE PAYA, 56, Chartres. SOUVENIRS d'un Zouave. La Bohème galante. Les Beaux arts en Europe. Œuvres de V. Hugo, A. Dumas, E. Sue, P. Féval, A. Karr, P. de Kock, &c., en brochures. 17jan

TABAC DE CUBE—Importation directe de St Yago de Cuba—100 balles tabac de Cuba, pour pipes et cigares, en débarquement du brick Wm Clark, à vendre par P. DE VERGES & Co, 17jan 74, rue Magazins.

EN débarquement du navire Hansa, de Bordeaux: 500 caisses vin St Julien de [illegible] & Co, 100 caisses do do [illegible], 50 caisses do Chateau [illegible]. A vendre par HENRY VALETON, 17 janv 90, St Louis.

EN débarquement du navire Oceana, de Bordeaux: 40 barriques vin St-Julien Médoc, 10 do do Pauillac Médoc, 10 do do Montferrand. A vendre par HENRY VALETON, 17 janv 90 St Louis.

Savons! Savons! 154 caisses savon de Marseille, qualité supérieure. A vendre par HENRY VALETON, 17 jan 90, St Louis.

Articles pour Pharmaciens. 200 demi boites pastilles de Vichy, 200 do do pate pectorale de Regnault, 50 flacons pilules anti gouteuses de l'Artigue, 200 demi boites pilules du Docteur Frank, 100 pilules purgatives de Dehaut, 200 demi bouteilles sirop anti-flogistique de Briand, 100 do do pectorale de Lamouroux; à vendre par P. CUSACHS BRO. & Co, 15 jan encoignure Royale et St-Philippe.

Or en feuilles pour doreurs. REÇU par le steamer North Star, de New-York 100 paquets or f. extra foncé, en feuilles. A vendre par P. CUSACHS BRO. & Co, 15 jan encoignure Royale et St-Philippe.

Aux Planteurs Sucriers. UNE patente des Etats-Unis a été accordée, le 1er mai 1855, à la veuve de M. Alfred Stilman qui a inventé une fournaise pour se servir de la bagasse, sans l'avoir séchée, comme combustible pour donner de la vapeur. Les avantages de cette amélioration ont été clairement prouvés. La première fournaise posée par Stilman, Allen & Co. sur la plantation de MM. Osgood & Laurence fonctionne depuis plusieurs saisons sans bois ou travail manuel, tandis que marche le moulin à cannes, brûlant en même temps toute la bagasse et fournissant plus de vapeur qu'il n'en faut pour faire fonctionner le moulin et la machine à pomper.

MM. Leeds & Co, de la Nouvelle Orléans, et MM. Good & Fallon, de la fonderie de Belleville, à Alger, en face de la Nlle Orléans, sont autorisés à construire de ces fourneaux et à en fournir aux planteurs.

On est prévenu de ne pas violer, sous peine de poursuites, le droit de la patente, en construisant de ces fournaises ou en s'en servant sans une autorisation valide. J. B. STILMAN, 17janv—10 Avocat de la veuve Stilman.

AVIS. LE public est humblement prié de suspendre son opinion sur moi, jusqu'à la décision de la Cour des Etats-Unis, sur l'injuste accusation de soustraction à la poste de Madisonville, St. Tammany, d'une lettre adressée par N. Vignié, en procès avec mon père, à un nommé Charles Betterwolf, ouvrier allemand du moulin Liberty. Comme plusieurs journaux ont relaté les débats de manière à nuire à ma réputation, je me contente pour l'instant de leur répondre: Que le maître de poste a déclaré avoir remis plusieurs lettres à un nègre dudit moulin, et non à moi.

Et ledit Betterwolf a dit qu'une des lettres lui avait été remise par moi, et que, par moi, lecture lui en avait été faite.

Les témoignages les plus importants se produiront prochainement. 11 jan—5f L. OULLIBER.

DEMANDE d'un PROFESSEUR. UN professeur pouvant enseigner l'anglais et le français, trouverait un emploi à la campagne, à une petite distance de la ville, en s'adressant à F. Durel & Co, No 37 rue de Chartres. Il est inutile de se présenter sans être muni de bonnes recommandations. 17jan—3

Demande de nourrice. ON demande une nourrice (négresse). S'adresser à la boite 6. bureau de poste No 1. 17 jan—3f

Demande de nourrice. ON demande immédiatement au No 167, rue de l'Esplanade, entre Remparts et Bourgogne, une nourrice pour un enfant de six mois. On donnerait un salaire [illegible] à une personne robuste, jouissant d'une bonne santé et bien recommandée. Il est inutile de [illegible] 17 jan—3

EN débarquement du navire Uncle Sam, de la Caroline, 50 tierçons riz de la Caroline, à vendre par SOSTHENE THOMAS, 17 janv 9, rue Gravier.

EN débarquement du navire Robert, du Havre; 50 caisses absinthe Y. & L. [illegible] Gruyère do, 220 paniers champagne, à vendre par SOSTHENE THOMAS, 17 janv 9, rue Gravier.

COURTAGE DE MAISONS. M. SAUVAGE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'à partir du 1er janvier 1856, il s'occupera d'une manière toute spéciale du courtage en ce qui concerne les ventes des maisons et esclaves, et des affaires qui s'y rattachent. On le trouvera tous les jours [illegible] au Passage de la Bourse, [illegible] St Louis et Conti, No 113. 4 jan—

CIGARES—En magasin et à vendre par les soussignés UN MILLION des marques les plus fines de la Havane, [illegible] LABORDE & ROUGE, 46, Vieille Levée.

CHANTIER DE BOIS DE CHARPENTE.

A vendre en gros ou en détail.

LE contenu du chantier de bois, situé à l'encoignure des rues Tremé et Vieux Bassin, comprenant environ 200,000 pieds, bien assorti—aussi 25,000 briques du lac, deux charrettes et deux mulets, &c. &c. Pour les conditions, s'adresser au bureau d'encan de E. VIGNIE, 16jan Enc. Conti et Passage de la Bourse.

BUREAU DU COLLECTEUR DU SECOND DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No 9, rue St Pierre, maison Pontalba.

AVIS est par le présent donné aux contribuables du second district de la Nouvelle Orléans, que mon bureau sera ouvert à partir du 1er février prochain, et que de 10 heures du matin à 2 heures de relevée, il y recevra les taxes d'Etat, prélevées en vertu de la loi sur les propriétés foncières, les esclaves, les capitaux, &c pour l'année 1855. Je préviens en outre les personnes ou associations engagées dans un commerce, une profession ou une occupation qui exige une licence, d'avoir à se rendre à mon bureau à l'effet de s'y procurer les licences requises pour poursuivre leur commerce, professions ou occupations respectives pendant l'année 1856; faute de quoi faire elles seront passibles des pénalités décrétées par la loi. J. HERNANDEZ, 11 janv—1m Collecteur de l'Etat pour le 2d dist.

AVIS. LE gérant du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, informe MM. les charpentiers constructeurs de navires qu'il recevra des soumissions cachetées pour la confection des réparations dont le trois mâts français le LEZON(?), capitaine Meyrier, a besoin pour être en état de prendre la mer avec sécurité. Le devis de ces réparations est déposé à la chancellerie du Consulat, No 102 rue Royale, où l'on pourra en prendre connaissance. Les soumissions seront ouvertes le 19 janvier 1856, à l'heure de midi. 9jan—10

Compagnie d'Epargnes de la Louisiane.

CONFORMEMENT à l'acte de la Législature qui accorde une charte à la COMPAGNIE D'EPARGNES DE LA LOUISIANE, le tableau suivant est publié:

Total reçu en dépôt, du 3 août 1854 au 31 décembre 1855		$455,889 15
Total retiré dans la même période		$405,411 77
Dû aux dépositaires le 31 décembre 1855		$ 50,477 38
PASSIF:		
Montant dû aux dépositaires le 31 décembre 1855		$ 50,477 38
ACTIF:		
Effets à recevoir	$29,734 61	
En caisse	19,867 08	
Mobilier de bureau	938 88	
	50,540 57	$ 50,477 38
CLASSIFICATION DES EFFETS A RECEVOIR:		
Billets à 90 jours		12,880 29
Billets à plus de 90 jours		16,854 32
		$29,734 61
Billets ayant deux signatures ou plus de la ville	$12,146 29	
Billets portant hypothèque	17,588 32	
		$ 29,734 61
Montant des escomptes faits du 3 août 1854 au 31 décembre 1855		$113,636 05
Gains dans la même période		6,108 88
Frais dans la même période:		
Loyer de maison	$1,600 00	
Salaires	2,526 09	
Fournitures de bureau	672 90	
Frais d'assurances	651 15	
Dépenses courantes	315 40—5,774 44	
Intérêts payés	266 24—	$6,040 69

CLASSIFICATION DES DÉPOSITAIRES:

Nombre des dépositaires à intérêt	481
Nombre des dépositaires sur demande	337
Total	818

Les dépositaires sont: 619 hommes, 98 jeunes gens, 69 femmes, 29 jeunes filles, 2 hommes libres de couleur, 1 femme libre de couleur. — 818

Il y a 392 dépositaires au dessous de $50.
318 .... entre $50 et $500.
108 .... au-dessous de $500.
818

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT CONNU que le 9 janvier 1856, pardevant moi, le soussigné, juge de paix dans et pour la sus-dite ville, se sont présentés W. H. Garland, président; R. L. Robertson, vice-président et I. N. Philips, trésorier, de la Compagnie d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans, qui, ayant été assermentés conformément à la loi, déclarent que le tableau ci-dessus publié est exact et est une copie exacte des livres de la dite Compagnie. W. H. GARLAND, président. RICH'D L. ROBERTSON, vice président. I. N. PHILIPS, trésorier. Signé et assermenté pardevant moi, ce 9 janvier 1856. C. M. BRADFORD, 12 jan—6 Juge de paix.

EN débarquement du navire G. P. Patten, de Marseille: 200 paniers huile d'olives de James Plagniol, 150 caisses do do do, 150 do vin muscat, 120 caisses salaisons, olives, capres, cornichons et anchois, 20 do Absinthe Sauvajol & Brunston, 25 jarres de 100 do chacune, amandes douces cassées. A vendre par B TALAMON, 15 jan 181 rue Royale.

ON demande un jeune domestique de couleur, 142, rue du Canal, au premier. S'adresser de 9 à 3 heures. 14 janv

Whiskey—200 barils rectifié; Chandelles—1000 caisses demi et quarts de Proctor & Gamble; Amidon—600 caisses amidon de Pearle; Whiskey—50 barils vieux Monongahela et Rye, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 15 jan 33 rue Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire F. G. Patten, de Marseille: [illegible] olives verdales, T. Boutard(?), 100 do do anciaud(?), 100 do capres capotes, 100 do cornichons, 100 do anchois à l'huile, 50 do olives farcies, 20 do variantes. A vendre par TH. CAPTAINE, 14 janv 13, Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire F. G. Patten, de Marseille: 50 barriques vin Bergnac(?), 10 barils vinaigre blanc, 250 paniers huile, 24 onces, James Plagniol, 50 do demi-bouteilles do, 10 do 16 onces do [illegible], 10 do demi-bouteilles do, 300 caisses savon Avaravon(?), 100 do vermouth Noilly, 100 do muscat Jourdan Brive & Co, 25 do kirsch do, 25 do absinthe do, 25 do curaçao do, 25 do marasquin, 25 do eau de fleurs d'oranger, 25 do cornichons, 100 d'olives, 25 do variantes, 25 do anchois à l'huile, 20 do anchois au sel, 25 do [illegible]. A vendre par P. D. SEGOND & COUTIN, 14 janv 13, rue Bienville.

EN débarquement du navire Robert, du Havre, 40 caisses absinthe suisse, Yersin et Lacoultre, 10 paniers champagne. A vendre par P. D. SEGOND & COUTIN, 14 janv 13, rue Bienville.

UN ancien officier et ingénieur, âgé de 33 ans, désire une place d'économe sur une bonne plantation. Excellentes références. Adresser T T L, office de l'Abeille. 9 janv—6

EN débarquement du navire Oceana de Bordeaux et à vendre par les soussignés: 10 quarts cognac [illegible] 1838, 10 do do do 1830, 100 caisses de 12 paubans fruits à l'eau-de-vie assortis. V & E MAIGNAN, 9jan 85 et 87 rue St-Louis.

EN débarquement du navire F W Brune, du Havre et à vendre par les soussignés: 75 paniers de 12 bouteilles champagne Fleur Bouzy, 25 do 24/2 do do do, 100 do 12 do do Crème de Bouzy, 100 do 24/2 do do do. V & E MAIGNAN, 9jan 85 et 87 rue St Louis.

COGNAC—4 demi pipes 8 quarts et 8 octaves cognac de Gibon, 1ère preuve, en débarquement du navire Oceana de Bordeaux, à vendre par R CAHUZAC & Co, 9jan 30 Vieille Levée.

Propriété à vendre à l'amiable, A LONG TERMES. Située dans le Deuxième District de cette ville, formant l'encoignure Bayou et Prieur, dans l'ilet borné par les rues Esplanade et Roman, ayant 109 pieds 2 pouces 4 lignes face à la rue Bayou, 106 pieds dans le fond, 78 pieds 11 pouces sur la rue Prieur, et 93 pieds 10 pouces à l'autre extrémité; ensemble avec toutes les améliorations qui existent, consistant en une petite maison à l'encoignure Bayou, une cuisine derrière, couverte en ardoises, cave, pigeonnier, chambre, écuries, poulailler, latrines et hangar, belle cour, citerne, puits, water-works, le surplus en jardin potager avec arbres fruitiers. Le tout propre pour magasin, grocerie, boulangerie et autres. S'adresser sur les lieux. 4 janv—1m

A LA COQUETTE 280, rue Royale. Mme Flandrain, corsetière de Paris et des artistes du théâtre d'Orléans, invite les dames à se faire faire, avant de compléter leurs toilettes de soirée et de bal, un de ses magnifiques corsets, dits Corsets impératrice dont la vogue est si grande à Paris. Comme conservateurs de la taille, ils l'emportent de beaucoup sur les anciens corsets surchargés de baleines, cause fréquente de gêne et de fatigue. Leur coupe gracieuse et leur flexibilité font ressortir les beautés de la taille. Mme Flandrain fait sur commande les corsets de mois pour mariages, corsets et ceintures pour les dames enceintes, épaulettes de grâce pour enfans, bas lacés pour varices, et enfin tout ce qui concerne l'orthopédie. Tous les objets portent le cachet de la maison, afin d'éviter la contrefaçon. 4jan—1m

Dix piastres de récompense. A quiconque ramènera au No 74, rue du Canal ou logera dans une des geoles de la ville, le nègre PITCHON, âgé de 45 ans, taille de 5 pieds 10 pouces, bien constitué. Il est bien connu en ville comme ayant appartenu à Mme Leopold Guichard, f. c. l. de la paroisse St-Bernard. Une récompense additionnelle de $150 sera donnée sur conviction de la ou des personnes qui le recèle. Il est tonnelier et est parti depuis le 22 décembre dernier. THOMAS C. PAYAN & Co, 10 jan—10 74 rue du Canal.

Changement de domicile. Dr. L. DUPERRON, Dentiste. A transporté son cabinet au No. 90 RUE ROYALE, entre Bienville et Douane. Son cabinet sera ouvert de Huit heures du matin à 4 heures du soir.

RIZ—50 tierçons riz de la Caroline, attendus par le brick Sawyer, à vendre par SOSTHENE THOMAS, 9, rue Gravier.

EN débarquement du navire Protector, de Bordeaux, 100 barriques vin rouge de St Estèphe Médoc et Pouillac Médoc, 300 caisses cerises qualité supérieure, à vendre par LANATA FRERES, 7janv 11 rue Jefferson.

A. PAYA & Co., 56, Chartres, Débite aujourd'hui, un envoi considérable de: BROCHURES ILLUSTREES. Œuvres de A. Dumas, E. Sue, F. Soulié, P. Féval, P. de Kock, etc., etc. 3 jan 56, rue de Chartres.

EN VENTE CHEZ A. PAYA & Co 56, RUE DE CHARTRES. Cinq mois au camp devant SEBASTOPOL, 1 volume in-12 relié [illegible]

Hotel Verandah Conti. [illegible]

[illegible] LABORDE & ROUGE, 46, Vieille Levée.

VIN ROUGE—500 barriques [illegible] R. CAHUZAC & Co, 30 Vieille Levée.

Bureau du grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. Nlle-Orléans, 15 décembre 1855. L'ASSEMBLEE annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu au bureau, le 21 janvier prochain, et l'élection de dix-huit directeurs aura lieu au même endroit, de dix heures du matin à quatre heures de l'après-midi, le mercredi suivant, c'est à dire le 23 janvier 1856. 17 déc BENJ. F. FLANDERS, secrétaire.

AUX PLANTEURS SUCRIERS. LES soussignés, propriétaires du "New Orleans Southern Chemical Works," pleinement satisfaits des marques de confiance que leur ont données MM. les planteurs sucriers, par la grande quantité de demandes de Bi Sulfite de chaux, qu'ils ont bien voulu leur adresser, cette saison, ne veulent point attendre la fin de la roulaison pour leur en témoigner toute leur gratitude.

L'encouragement qu'ils ont eu, par de si brillants résultats, les a portés à faire immédiatement de nouveaux sacrifices pour agrandir leur établissement; et ils sont parvenus à augmenter et améliorer leur fabrication, tout en diminuant les dépenses;—avantage immense dont ils ne veulent point profiter seuls, et auquel ils désirent, au contraire, que MM. les planteurs sucriers prennent part, en leur faisant une réduction dans les prix.

En conséquence, ils donnent avis à tous leurs clients ainsi qu'à tous les planteurs sucriers en général et à leurs agents, qu'à compter d'aujourd'hui, ils vendront leur Bi-sulfite de chaux à raison de $6 seulement par baril, toujours aussi pur et aussi bon, et ayant 8 à 10 degrés, comme par le passé.

Les soussignés sont persuadés que MM. les planteurs sucriers accueilleront favorablement cette nouvelle, et ils espèrent qu'ils continueront à leur accorder leur bienveillant patronage. JULIA H. BONNABEL, P. MARCELIN. Nlle-Orléans, 20 décembre 1855. 20 déc—1m

Docteur A. C. DUTERTRE, DE LA FACULTE DE PARIS, Ex interne de l'hôpital des enfans malades. Traitement spécial des affections des femmes et des enfans. Encoignure Conti et Bourgogne. (De 10 heures à 2 heures.) 24 dec—1m

M. LE Dr EUG. LE MIRE, De la Faculté de Médecine de Paris, RECOMMANDÉ par les Drs Barbe, Faget, Beaunet(?) et Delery, ayant exercé pendant quinze ans à Paris, a l'honneur d'informer MM. les habitans de la paroisse Jefferson qu'il a établi provisoirement son domicile à Gretna en attendant qu'il trouve un logement au centre de la paroisse. M. le Dr Le Mire est prêt, à partir du 5 janvier, à répondre aux appels qui lui seront faits. 5 jan—1m

LE Dr ALFRED MERCIER, DE LA Faculté Médicale de Paris, A établi sa résidence à la Nouvelle-Orléans où il compte se livrer à toutes les branches de sa profession. Il se rendra à tout appel qui pourra lui être fait à la maison qu'occupe M. Soulé, rue des Remparts près la rue du Canal. 20 dec—30

L. FERRIER, DOCTEUR en médecine, de Paris, a l'honneur de prévenir le public qu'il a établi son domicile rue Royale, 174, entre Toulouse et St Pierre. 27dec—1m

Aux planteurs et autres. LES soussignés sont agents de fabricants de Machines à vapeur de 4 à 50 chevaux, Pompes aspirantes et refoulantes, Pompes à vapeur. Moulin à écraser le coton mais et l'épi, et viennent des meilleurs établissemens des Etats-Unis, à des prix très modérés. A VENDRE. 1 machine à vapeur de 6 chevaux, 2 pompes aspirantes et refoulantes de 50 et 110 gallons par minute, 1 pompe à vapeur de 175 gallons par minute. Toute commande sera exécutée dans le plus bref délai. TH BAILLY BLANCHARD & Co, 14 janv—15 27, Vieille Levée.

Avis de société. EN vertu d'un acte déposé au greffe du Tribunal de Commerce d'Anvers, (Belgique) Josh. Deynoodt, de la Nouvelle Orléans, et Meeus Verheirbruggen, d'Anvers, ont formé une association. Les deux maisons n'en formeront qu'une seule et sont solidairement responsables, mais la raison sociale de chacune d'elle est conservée. JOSH. DEYNOODT, Nouvelle-Orléans. MEEUS VERHEIRBRUGGEN, Anvers. 3 dec—2m

Plantes d'agrément, Arbres à fruit, ET GRAINES DE JARDINAGE garanties. T. BACHELIER. Pépiniériste, horticulteur et fleuriste, ancien élève et aide botaniste du Jardin des Plantes de Paris, et adjoint directeur du jardin modèle de Rouen. VIENT de recevoir par le steamer North Star, et par le navire Saint Paul, une grande et splendide collection de camelias en fleurs, blancs et de couleurs variées, de premier choix: ainsi que des tubercules de dahlias des plus belles espèces. Plus: 25,000 griffes d'asperges de Hollande, fortes et toutes fraîches.

Il a aussi toujours en magasin une immense quantité de graines de jardinage des meilleures cultures du Nord, de France et d'Allemagne, et il ne livre jamais que celles de la dernière récolte, après les avoir toutes éprouvées lui-même, mais aux prix seulement que valent les graines sans mélange, vendues en confiance, sans charlatanisme.

Remise sur ventes en gros, ou aux pratiques attitrées, un tiers du bénéfice. Instructions verbales ou écrites, puisées à longue expérience, fournies gratis. Entrepôt et magasin, Nos. 28 et 30, rue des Ursulines Nouvelle Orléans. 18 jan—15

A la vraie Renommée DES BELLES PLANTES, DE FLEURS ET DE FRUITS, Rue de Chartres, No 38, à côté du superbe magasin de M. Piffet, connu depuis si longtemps. BOUARD, horticulteur. A Versailles, près Paris, et succursale à Marseille, A l'honneur d'annoncer aux dames et aux amateurs qu'il vient d'arriver de France avec une belle collection de plantes, de fleurs et de fruits, camélias, magnolias, rhododendrons, pivoines en arbres, azalées, et la plus riche collection de rosiers greffés et non greffés. Aussi un choix d'arbres à fruits tels que: poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers, vignes, framboisiers perpétuels et d'autres espèces, oignons, bulbes à fleurs, graines de fleurs, graines potagères, et une infinité d'autres plantes dont le détail serait trop long. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance seront satisfaites. On se charge des emballages pour tous les pays, gratis. Les catalogues seront délivrés rue de Chartres, No 38. 10 janv—30f

AU CAMELIA FLEURI. HORTICULTURE FRANÇAISE, 7, rue St-Charles, près l'hôtel St-Charles. Le sieur BALMAIN, horticulteur-fleuriste français, d'Angers, membre de plusieurs sociétés savantes, a l'honneur d'annoncer aux dames et messieurs de cette ville qu'il arrive directement de France avec une belle collection de plantes à fleurs et à fruits, tout ce qu'il y a de plus nouveau, tels que camélias, magnolias rhodendrons, pivoines en arbres azalés, jasmins, rosiers greffés et non greffés, des plus belles variétés connues jusqu'à ce jour, arbres fruitiers de toutes espèces, vignes, groseilliers, etc., tubercules de dahlias, oignons à fleurs de toutes espèces, graines de fleurs et graines potagères, anémones, renoncules. Le tout sera vendu à des prix très modérés. 7 janv—30f

Nota—Un beau choix de jacinthes de Hollande, tulipes, jonquilles, arrivé par le dernier steamer de France. Ses articles sont garantis pour le meilleur choix et pour ce qu'ils sont vendus. On observe tous les soins pour l'emballage. Catalogue gratis.

8, rue de Chartres, près Canal. A LA REINE DES FLEURS PLANTES—PLANTES Importées par les derniers arrivages d'Europe. V. LEYDET, fleuriste et pépiniériste à Angers (France) et succursale à Alger (Afrique) a l'honneur d'informer MM. les amateurs et les dames particulièrement, qu'il vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans avec un grand et riche assortiment de plantes les plus rares qu'il soit possible de désirer, telles que végétaux à fleurs et à fruits, camélias, magnolias, daphnées, orangers nains, citronniers de la Chine, rhododindrons, poenia arbore, 1250 rosiers nouveaux, mousseux et autres; arbres à fruits, poiriers, pommiers, cerisiers, pruniers, vignes, pêchers nouveaux, abricotiers, framboisiers perpetuels, fraisiers, groseilliers, bulbes à fleurs, amaryllis, dahlias nouveaux, graines de fleurs et potagères, graines de pommes de terre ayant le même goût et le même parfum que la truffe de Perigord, pois nouveaux, d'une grosseur prodigieuse, très hâtif, goût délicieux. Le tout aux prix les plus modérés.

Nota—MM. les amateurs des Etats environnants qui désireraient avoir de la graine de pommes de terre et de pois nouveaux, n'ont qu'à en faire la demande; on expédiera par la Poste. Prix: $1 le paquet de 50 grainés.—On se charge de l'emballage pour la campagne et l'étranger.—Des catalogues sont délivrés gratis au No 8, rue de Chartres, près la rue du Canal. Les articles sont garantis pour ce qu'ils sont vendus. 8 janv—30f

MAGASIN DE TAPIS, No 19 rue de Chartres. LES soussignés reçoivent journellement un grand assortiment de tapis, consistant entre autres en velours, Wilton, tapisserie Bruxelles, 3 plis, Ingrains; ainsi qu'un grand choix de stores; tapis à miettes, en droguet et en fil; tapis de table et de piano; étoffes en crin; nattes de coco; toiles cirées pour parquets, de différentes largeurs, coupées d'après les dimensions des différens appartements, corridors, &c, &c. Le tout au plus bas prix du marché. A. BROUSSEAU & Co, 15 oct 19 rue de Chartres.

NOUVEAUTES! — NOUVEAUTES. J. [illegible] Jr & Co. est actuellement à même un superbe assortiment de Chapeaux, Rubans et Galons nouveautés, ainsi qu'un joli choix de Mantelets, Broderies et Fournitures de Mode, qu'ils vendront à des prix pour clore une consignation. Rue de Chartres No 73, au 1er. 8 dec.

GANTS! GANTS!! GANTS!!! Gants de peau à 60 cents la paire. LYON & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville, viennent de recevoir par la voie du Nord: 600 douzaines de bons gants de peau coupe Jouvin, à 60 cents la paire; 600 douzaines de gants de peau, véritables Jouvin & cie, à $1 la paire. 5déc

Vente, par l'administrateur, A BILOXI. TOUS les biens de M. Pierre Pradat et de madame Elisabeth Izolin, décédés, comprenant des esclaves, argenterie, bijouterie et tout le mobilier et les accessoires de l'Hotel des Chênes Verts, à Biloxi, Miss., seront vendus lundi, 28 janvier prochain. La vente en sera sur les lieux.—Conditions: Six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction du vendeur et portant hypothèque pleine et entière à partir du jour de la vente. LOUIS E. PRADAT, Administrateur.

Les héritiers de M. P. Pradat et de Mme Elisabeth Izolin annoncent au public [illegible] L. PRADAT, Administrateur.

EN magasin et à vendre par les soussignés: 20 barriques bon vin rouge ordinaire St-Julien Médoc; 25 barriques vieux vin rouge St-Emilion; 15 do vin blanc Haut Sauterne; 20 barils do do; 25 do do Chateau Rieussec; 100 caisses vin rouge St-Julien; 100 do vin blanc; 50 paniers huile d'olive [illegible]; 50 caisses eau fleurs d'oranger; 50 octaves do do et eau de roses; 160 caissons salaisons, olives, capres, anchois au sel et à l'huile, cornichons, olives farcies, thon mariné; 75 grosses bouteilles à Madère et Porto; 100 dame-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons; 20 balles bouchons pour bière, sirop, vins, etc. PAUL JUGE FILS & Co, 14 janv 37, rue St-Louis.

VIN de Catalogne en pipes, de qualité supérieure, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 14janv 37, rue St-Louis.

EN débarquement du navire G. F. Patten, [illegible] PAUL JUGE FILS & Co.

SOUS les clefs de la douane [illegible]

Bon marché, bon marché—Toujours à bon marché.

Vêtements confectionnés. — Toujours à meilleur marché que partout ailleurs.

Nouvel approvisionnement reçu par chaque steamer.

ALFRED MUNROE & Co., No. 34, RUE DES MAGASINS. Appellent l'attention sur leur magnifique assortiment de Vêtements de saison. PARDESSUS, tous les genres; REDINGOTES DE DRAPS toutes qualités et couleurs; HABITS DE TOUS LES JOURS, toutes qualités; Cotelonnes, manteaux et Talmas; PANTALONS casimirs de fantaisie, magnifique variété; PANTALONS drap noir luisant, toutes qualités; Gilets de dessous, toutes qualités, riches et magnifiques. Un très-grand assortiment de lingerie de toutes qualités pour messieurs. Chemises—Le plus grand assortiment à la Nlle Orléans. Vêtements pour enfants, confectionnés avec le plus grand soin et sur lesquels l'attention toute particulière du public est appelée. Articles en caoutchouc, tous les genres; Malles, Sacs de voyage, Valises, Parapluies, &c. Il y a constamment dans le magasin des commis qui parlent le français et l'espagnol. Les marchandises seront déplacées au gré des acheteurs. Les prix sont fixés. ALFRED MUNROE & co, 24 dec—1m v & c 34, rue des Magasins.

PRIX COUTANT. Liquidation positive pour du COMPTANT. LE soussigné voulant liquider tout son magnifique stock, avant l'ouverture des affaires de printemps l'offrira au "prix coutant," pour du "comptant." Il invite donc les familles et le public en général à venir lui faire visite avant de faire leurs achats ailleurs. F. A. HEBRARD, 115, rue du Canal, 25 déc près de la rue Royale.

Aux facteurs et courtiers de coton. RÉCEMMENT reçu—Un nouvel envoi de ses fameux couteaux à échantillonner le coton, faits expressément pour l'usage des échantillonneurs, et le seul dépôt chez C. A. POLLARD & co. 15 jan—1m 76, Canal, près Chartres.

Aux Coiffeurs, Barbiers. C. A. POLLARD & Co., No. 76, rue du Canal, ONT constamment en magasin, un immense assortiment des parfumeries de la maison Hazel & Wright, de Philadelphie, qu'ils vendront à un prix modéré aux coiffeurs et barbiers de la ville, et aussi à l'attention de ces messieurs aux choix de ces articles. AUSSI—Les Célèbres Rasoirs de Butcher, expressément à leur usage. A vendre par C. A. POLLARD & co, 15 jan 76, rue du Canal.

H. de Goer & Riffard PREVIENNENT leurs anciens amis et les acheteurs du sud en général, qu'ils trouveront dans leurs magasins, COURTLAND STREET, No 25, A NEW YORK, un complet assortiment de marchandises de printemps convenables pour les marchés du Sud, parmi lesquels: des bareges, robes à volants de barège et de taffetas, soieries noires et de fantaisie, mouchoirs de batiste de Cambrai, Madras, étammines, coutils, etc.

VERITES POPULAIRES. NOUS affirmons que notre Huile Sylvique donne une lumière égale à celle de l'huile de blanc de baleine, pour un quart du prix. Nous affirmons que l'huile sylvique donne une lumière égale à celle de l'huile de graisse, pour un tiers du prix. Nous affirmons que l'huile Sylvique donne une lumière égale à celle du fluide brûlant, pour un tiers du prix de ce dernier article. Nous affirmons que l'huile Sylvique est une huile fixe et aussi peu sujette à l'explosion que l'huile de graisse ou aucune autre huile, et qu'elle coûte une fois moins que la camphine. L'huile Sylvique et des lampes sont en vente au dépot de l'huile Sylvique, No. 85, rue de la Commune. L'huile se vend à raison de 60 cents le gallon, et dure autant (nous le garantissons) qu'un gallon et demi de toute autre huile ou préparation maintenant en usage. Les lampes se vendent à $2 25, $3, $3 50, $4, $7, $9 et $15 chacune. W. P. KIRKLAND & Co, 8 janv—3m Agents.

Académie de Dessin et de Peinture. M. A. C. JAUME, peintre de portraits et professeur de dessin. INFORME le public et ses nombreuses clientèles, qu'il vient d'ouvrir un cours de dessin et de peinture, étude de la ronde bosse, à l'usage des jeunes gens qui n'ont que leurs matinées ou leurs soirées disponibles, à son atelier 104 rue Royale de 6 à 8 heures du matin, et à son Académie 322 rue St Pierre, de 6 à 8 heures du soir, les lundi, mercredi et vendredi. Prix: $4 par mois. Restauration complète de vieux tableaux.

C. DUHAMEL, opticien, Rue de Chartres, 50. Vient de recevoir un grand assortiment de Stéréoscopes et de Photographie, sur glaces, plaques et sur papier représentant des groupes plastiques magnifiquement coloriés, des vues de Paris, de France. Ces articles pourront parfaitement convenir pour faire des exhibitions publiques. Aussi une quantité de stéréoscopes en écrin, pouvant se mettre dans la poche, représentant des scènes plastiques colorées. Ces choses seront vendues à très bon marché par lots pour les marchands et en détail. Lunettes de toutes sortes pour toutes les vues, verres périscopiques à double foyer pour voir de loin et de près. Instruments de toutes descriptions. 16 janv.

Cercueils métalliques brevetés de Crane. P. H. COOK & Co, propriétaires et marchands en gros, pour les Etats de la Louisiane et du Mississipi, des cercueils métalliques brevetés de Crane. Bureau et salle d'échantillons No 66, rue St Charles vis-a-vis l'hotel St-Charles, Nouvelle-Orléans. 20déc

BRODERIES, DENTELLES, &c. 185 ...... Rue du Camp ...... 185. COLS Rachel en valenciennes et Jaconat. Articles mousseline suisse brodé, garnitures valenciennes. Cols et manches en jaconat et mousseline suisse. Bandes guipure et anglaises. Collerettes dentelle valenciennes et guipure. Bandes et entredeux en mousseline suisse et jaconat. Articles riches, mouchoirs brodés, etc. EGALEMENT Quelques manteaux de velours, moire antique et drap, à une grande réduction. HORACE HARRY, 25 déc 185, rue du Camp.

AVIS. LE soussigné informe ses amis et le public qu'il continuera les affaires de commission et d'importation de vins de Bordeaux, tous sous son nom pour son propre compte et en son nom seulement. L. F. MAXENT, 12 janv No 50 rue Toulouse.

BALAIS—800 douzaines balais assortis, en débarquement et à vendre par H M BARLOW & Co, 12jv 18 rue du Canal.

BALAIS—100 douzaines balais pour bateau à vapeur, en magasin et à vendre par H M BARLOW & Co, 12jv 18 rue du Canal.

MOUTARDE—500 douzaines moutarde de Kentucky, en magasin et à vendre par H M BARLOW & Co, 12jv 18 rue du Canal.

REÇU par le navire Agamemnon, de Marseille: 10 barriques vin de Bergerac(?), 100 caisses olives verdales et capres, 50 caisses vermouth de Noilly, 100 do vin muscat de Frontignan, 10 balles bouchons divers qualités. A vendre par HENRY VALETON, 11 janv 90 St Louis.

REÇU par le steamboat Niagara, de Louisville: 12 barils old Bourbon whiskey, qualité supérieure, 10 demi barils Monongahela whiskey do. A vendre par HENRY VALETON, 11 janv 90, St Louis.

GUIGNOLET—100 paniers véritable guignolet d'Angers, très supérieur: en magasin et à vendre pour clore une consignation par H. VALETON, 11 janv 90, St Louis.

RIZ—100 boucauts riz de première qualité, à vendre par H. MEUGENS, 31déc—1m 31 rue Commune.

SUCRE—150 colis de sucre écrasé, en poudre et pains de sucre, à vendre par H. MEUGENS, 31déc—1m 31 rue Commune.

COLCOMANE! SPECIFIQUE INFAILLIBLE POUR LA GUERISON DES CORS AUX PIEDS. SEUL DEPOT A LA NLLE-ORLEANS, CHEZ G. LAVIE, rue St Charles, No 25, Entre Canal, et Commune. 26 nov

AU drawback—200 colis de 20 rames papier Serrette, marque Cervo—150 caisses vermouth, 100 caisses vin muscat, 300 caisses huile d'olive Plagniol, 100 paniers huile en 1/2 bouteille, Bacigalupi, 200 caisses raisins, 500 jarres huile d'olive. A vendre par LANATA FRERES, 31 dec 11, rue Jefferson.

ON demande dans une famille DEUX SERVANTES, françaises ou allemandes, une pour les travaux de la maison, l'autre pour la cuisine et le blanchissage. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au No 6, rue de Chartres. 18 déc—

EN débarquement du navire Protector, de Bordeaux: 8 barriques vin vieux Château Margaux, 16 do do do St Julien, 60 do do ordinaire Queyries, 50 caisses vin [illegible] Médoc, 50 do do Cantenac do, 537 do do St. Julien, 6 do anisette superfine, 2 do petits pois, 2 do cèpes à l'huile, 10 do cuisses d'oie, 2 balles bouchons, 25 caisses prunes sèches, 1 do étiquettes. A vendre par FERRER FRERES, 8janv—15f 247 & 249 rue Royale enc. Dumaine.

Marrons—Marrons. EN débarquement du navire G. F. Patten, de Marseille—60 barils marrons frais d'Italie, 300 caisses savon, 400 do vin Muscat. A vendre par LANATA FRERES, 12jan rue Jefferson.

EN débarquement du navire G. F. Patten, venant de Marseille: 14 jarres amandes sans coque, 5 caisses muscat Frontignan, article supérieur, 150 do savon de Castille, 300 paniers et caisses huile d'olive, J. Plagniol, 20 do do demi bouteilles, 150 caisses muscat Delestang, 100 do vermouth Noilly, 40 do absinthe Sauvajol, Brunston & Co, 20 do kirsch do do, 25 balles amandes fines à coque tendre, 20 do Principes do pour dames. A vendre par Fco DE FUENTES & Co, 15 janv 20, Vieille Levée.

MADERE—7/8 barils, importation directe, qualité supérieure, à vendre par Fco De FUENTES & Co, 15 janv 20, Vieille Levée.

VIN rouge—2000 caisses vin rouge de différentes qualités, à vendre par Fco DE FUENTES & co, 15 janv 20, Vieille Levée.

FRUITS à l'eau de vie—100 caisses fruits assortis, à vendre par Fco de FUENTES & co, 15 janv 20, Vieille Levée.

VIN de Muscat—150 caisses, à vendre par Fco de FUENTES & co, 15 janv 20, Vieille Levée.

VIN Porto—[illegible] à vendre par Fco de FUENTES & co, 15 janv [illegible]

CHAMPAGNE—[illegible] en bouteilles et demi bouteilles, [illegible] 15 janv [illegible] Vieille Levée.

CHAMPAGNE—[illegible] Vve Clicquot, à vendre par Fco de FUENTES & co, 15 janv 20, Vieille Levée.

[illegible]

AVIS. PAR consentement mutuel, l'intérêt de M Joseph Ménard dans la maison de commerce Ménard & Vignaud est transféré en intérêt en commandite, d'après acte pardevant Guy Duplantier, notaire public. Les affaires de la maison seront continuées sous la même raison de commerce, par B. O. VIGNAUD, LUCIEN MENARD, JOSEPH MENARD —en commandite. Nlle-Orleans, 1er janvier 1856 1 janv—1m

AVIS DE SOCIÉTÉ. LES soussignés ont formé une société pour la transaction d'affaires de change et de Banque en général, sous la raison de commerce de Ménard Tesson & co. JOSEPH MÉNARD, TESSON & DANJEN, Wm S. PIKE, en commandite. Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1856. Joseph Ménard, Nouvelle-Orléans. Tesson & Danjen, St. Louis. Wm S Pike, en commandite, Baton Rouge. 1 jan—1 m

AVIS. LES soussignés ont formé, à partir d'aujourd'hui une société sous la raison de CABALLERO & BASCALDO, par acte passé pardevant T. Guyol, notaire public. Les affaires de la maison J. M. Caballero seront liquidées par la nouvelle maison. J M CABALLERO, J. M. BASCALDO. 1 janv 3

Dissolution de société. LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison CHOUTEAU & VALLE, est dissoute par suite de la mort de M. Henry Chouteau. Le nom de la société ne servira qu'à la liquidation. NÉRÉE VALLÉ, associé survivant.

LE soussigné continuera en son propre nom les affaires de commission de CHOUTEAU & VALLE, St Louis, 20 novembre 1855. 30 nov—6m NÉRÉE VALLE.

NÉRÉE VALLÉ, Successeur de Chouteau & Vallé, MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET EXPEDITEUR, 30 nov 24, Levée, St Louis, Mo.

AVIS. LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil de la Nouvelle Orléans a commencé les opérations aujourd'hui et elle est prête à assurer contre les risques de l'incendie, de la mer et des rivières, aux taux ordinaires. DIRECTEURS: E. J. Hart, J. Y. de Egana, Jas D. Denegre, A. C. Tresnoulet, Alex. D. Kelly, R. A. Rawlins, H. T. Lonsdale, Henry Renshaw, Hugh Wilson, J. H. Stauffer, J. C. Ricks, Jno G. Gaines. THOMAS SLOO, président, JAS. D. DENEGRE, vice-président. Jas. Edwards, secrétaire. 3 janv—1 m

Entrepôt de sucre à Alger. LE soussigné est maintenant prêt à recevoir du sucre et de la mélasse destinés à être vendus ou expédiés, dans des entrepôts, à l'épreuve du feu et bien éclairés ou sur la plateforme qui a été construite dernièrement et qui sera recouverte de prélats. Il y a place pour 15,000 boucauts. Les planteurs et les négociants qui se trouveront sur la ligne du chemin de fer des Opelousas peuvent faire transporter des chars leur sucre et leur mélasse sous des entrepôts ou sur la plateforme, et ces produits seront livrés aux navires et bateaux à vapeur, sans frais de main d'œuvre, de charroi ou de prélats, à l'exception du prix d'emmagasinage d'après le tarif.

Tarif: SUCRE—Par boucaut, 25 cents, de 1 à 15 jours ou 40 cents par mois et 25 cents pour chaque mois suivant. MELASSE—Par baril, 5 cents, de 1 à 15 jours ou 12 cents par mois et 8 cents pour chaque mois suivant. Il ne sera pas exigé d'assurance si les produits sont déposés sur la plateforme recouverte de prélats. S'ils sont transportés dans les entrepôts, on pourra les faire assurer aux plus bas prix.

REFERENCES PAR CONSENTEMENT SPECIAL: Juan Y de Egana, J P Whitney &co, Darby & Tresnoulet, P Maspero, George Urquhart, Lobrit & Charpentier, J D Denegre, W & D Urquhart, Clark & Mosby, Cammack, Squires & West, Brand & Landry, F Kennett &co, Price, Converse &co, Fellowes &co, Hewitt, Norton &co, W G Hewes, R Geddes, Augustin & Thibaut, J W Stanton &co, Charles Le Blanc, Martin, Owen & Cobb, John O Woolfolk &co, A D Kelly &co, S O Nelson &co.

N. B.—Le sucre ou la mélasse rendu à l'entrepôt d'Alger sera livré en ville, (si on le demande), aux mêmes prix qu'à partir du dépot du chemin de fer des Opelousas. S'adresser à La Compagnie d'entrepôt de Brooklyn, THOMAS J. CASEY, 31déc—1m 91, rue du Camp.

A. HERNANDEZ, MAGASIN DE CIGARES, NE PLUS ULTRA, No 50, rue St-Charles, encoignure Gravier. NOUVELLE-ORLEANS. En gros et en détail. Importation directe de cigares de la Havane. TOUJOURS en main un grand assortiment choisi des marques les plus estimées de cigares de la Havane, cigarettes maïs à fumer de Virginie, tabac à priser de Perrique, tabac à fumer, turc, caporal et maryland, pipes, etc., à vendre à des prix à la convenance des acheteurs. Les marques suivantes: Figaro, Partagas, Cabaños, [illegible] Washington, Cervantes, Ingenuidad, [illegible] de la Habana, Cuatro Cabaños, Monte Cristo, [illegible] de toutes les grandeurs. 31 déc—6 mos

ARTICLES EN ARGENT PUR. NOUS avons ajouté à notre stock un assortiment complet d'argenterie du dernier genre, une fabrication garantie pour chaque article en argent pur. Cuillers et fourchettes de table, Do do de dessert. Grandes cuillers pour soupe et sauce, Cuillers pour moutarde et sel, Services de thé, corbeilles de fruit, Couteaux pour poisson, Huiliers, Porte liqueurs, Coupes d'enfants, Pincettes pour sucre, Couteaux pour fruit et pates, Pincettes pour glaces, &c. Nous avons pris des arrangements nécessaires pour fournir, dans le plus bref délai, tous les articles de fantaisie en argent tels que: Plateaux à thé, services de table, urnes, services pour offrandes et prime, &c. HENDERSON & GAINES, 26 déc—1m 90, rue du Canal.

LAURENT UTER, Entrepositaire de glaces françaises, 87 rue de Chartres entre Conti et Bienville 87. A l'honneur de prévenir le public qu'il a constamment le plus bel assortiment de glaces françaises, et qu'il reçoit mensuellement par steamer voie de New York, soit de France et d'Allemagne, une grande variété de glaces [illegible], également un riche choix de cadres dorés, de toutes formes et dimensions, ainsi que des collections de gravures et lithographies encadrées. Il se charge de faire venir dans le plus bref délai, les glaces de toutes mesures, unies ou étamées, et fait faire aux cadres dessinés sous sa direction, par des artistes capables, des cadres dorés ou en bois sculptés. Il est toujours le seul à la Nlle Orléans qui fasse l'étamage des glaces. Tout travail fait dans sa maison est garanti, et les prix les mêmes qu'à New-York. 29déc—1m

H. L. BOCKÉ, J. P. KLAIBER, P. J. KRAEMER, H. L. BOCKÉ & Co. Rue de Chartres No 162, encoignure Toulouse. Entrée dans la rue Toulouse, au 1er. Importateurs, Marchands—Commissionnaires. REÇU par le navire Johannisberg, un grand assortiment de velours noirs et couleurs, soieries de toutes les qualités et couleurs; rubans de velours, tous les numéros, couleurs et qualités. A vendre en gros, chez H. L. BOCKÉ & Co, 24nov

B. PRADEL. Rue St. Charles No. 66. Elève de Charrière, à Paris, fabricant d'instruments de chirurgie et appareils orthopédiques, VIENT de recevoir de France, d'Angleterre et de New-York un grand assortiment d'instruments de chirurgie et appareils orthopédiques tels que instruments d'anatomie, boîtes, trousses à dissection, boîtes, trousses, chirurgie, caisses amputations, caisses à trépan resection, caisses d'accouchement, boîte trousse d'accouchement, [illegible], pupille artificielle, fistules, lacrimales, strabisme, [illegible], caisse sonde [illegible], boîte à vaccine, boîtes de dentistes, un assortiment complet de divers instruments assortis de prix et de grandeurs.

Appareils orthopédiques. Tous les appareils sanctionnés et patentés par l'académie de médecine, l'académie de l'industrie, lycée des arts et société d'encouragement, bandages Burat frères, médecins, chirurgiens herniaires de la marine.

Bandage Charrière, fournisseur titulaire de la faculté de médecine et de plusieurs universités étrangères, bandage Wickham et Hart patenté anglais, bandages de plusieurs fabricants patentés et sanctionnés par nombre d'années d'expérience; bandage pour les hémorroïdes, bandages de plusieurs fabricants pour la descente de matrice, ceintures hypogastriques, ceinture ventrière élastique, vulcanisée, bas soie, fil, coton élastique, vulcanisé. Bas lacés en peau de chien, en toile. Genouillères élastiques, suspensoirs de divers modèles, membres artificiels, jambes bras mécanique divers modèles, béquilles assorties, jambières à extension pour redresser les jambes ankylosées du genoux; jambières pour le redressement des courbes, appareils pour le redressement des pieds bots, un complet assortiment d'appareils pour la difformité du corps humain.

Appareils à injection, de plusieurs modèles. Clyso-injecteurs à levier à jets continus, à double et simple pistons, bidet siphoïde de voyage, de lit et d'appartement, irrigateur du docteur Eguisier, fonctionnant seul et se montant comme une pendule pour toutes espèces d'injections, lavements, irrigations, douches ascendantes. Hydroclyse d'Adrien Petit, à jet continu, fonctionnant d'une seule main, clysopompes de divers modèles. Tous les bandages et appareils seront posés à la satisfaction des clients. Tous les instruments et appareils sont assortis de prix et grandeurs. Toutes les réparations d'instruments de chirurgie et d'appareils seront faites dans le plus bref délai.

Chacun sait qu'il est extrêmement difficile, lorsqu'on n'est pas sur les lieux, de se procurer des bandages herniaires tout à fait appropriés. En se conformant ponctuellement aux renseignements suivants, je crois qu'on ne manquera pas d'être satisfait sur tous les points. Il importe, avant tout, d'indiquer d'une manière claire et précise, la forme du bandage qu'on désire; on dira ensuite si l'hernie est inguinale, crurale ou ombilicale; dans les deux premiers cas, si elle existe à droite, à gauche ou des deux cotés, si l'hernie est petite ou volumineuse, et les ressorts doivent être faibles ou résistants, enfin on donnera la circonférence du bassin, s'il s'agit d'une hernie crurale ou inguinale, et la circonférence du ventre si l'hernie est ombilicale. Toutes ces mesures devront être prises avec un ruban ou un cordon, avec le plus grand soin [illegible] pour toutes espèces d'appareils. 4 déc—6m B. PRADEL, 66, St Charles.

AVIS. LE Dr SHERIDAN, qui a fait ses études dans les hôpitaux de Paris, [illegible], à Dublin, vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans où il rend, tous les jours, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds. Il guérit, dans l'espace de 21 à 25 jours, les cancers, sans avoir recours aux instruments, et les affections pulmonaires alors même qu'elles sont arrivées à la seconde période. Les personnes sujettes aux crises feraient bien de s'adresser au Dr Sheridan qui guérit également les hémorroïdes et les rhumatismes. Les maladies secrètes sont guéries à la première visite. Les consultations ne coûtent rien. Les personnes demeurant à la campagne peuvent se faire traiter en faisant connaître exactement le degré du mal. Le Dr Sheridan permet de parcourir le livre où sont consignées ses cures merveilleuses [illegible] et à la Nouvelle-Orléans. Son diplôme est exposé dans son cabinet. [illegible] Heures de consultations: de 9 heures du matin, à 4 heures de l'après-midi. Le cabinet est au No 236, rue du Canal, encoignure Tremé. 11 oct—

MICHON & DESPORTES, LIBRAIRES, 200, rue Royale, Nlle-Orléans. | 5, rue du faub. Montmartre, Paris. VIENNENT de recevoir de Paris une riche collection de médailles en plastique, genre nouveau, confectionnées par les premiers maîtres, entr'autres, un grand Christ, de l'école d'Ingres; c'est le premier qui ait été importé aux Etats-Unis. Leur choix d'objets d'étrennes est considérablement varié. Librairie, articles de Bureau et nouveautés de tout dans le meilleur goût. [illegible]

VIN de Bordeaux—50 barriques [illegible] à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 14 janv 27, Vieille Levée.